



Contrat Jeunesse d'arrondissement

mairie du 10^e



SOMMAIRE

ÉDITORIAUX..... 3

METHODOLOGIE DU CONTRAT JEUNESSE D'ARRONDISSEMENT 5

PORTRAIT DE L'ARRONDISSEMENT..... 6

I. PORTRAIT DE LA JEUNESSE DE L'ARRONDISSEMENT 8

 A. Démographie..... 9

 B. Typologie..... 10

II. ÉTAT DES LIEUX DES RESSOURCES À DESTINATION DES JEUNES..... 12

 A. Les financements et aides de la Sous-Direction de la Jeunesse de la Ville de Paris...13

 B. La répartition des ressources sur le territoire.....13

 C. Une jeunesse impactée par la crise sanitaire..... 14

 D. Orientation et insertion professionnelle : des contrastes..... 18

 E. Les facteurs d'autonomie..... 24

 1. Logement..... 24

 2. Santé: un arrondissement riche en offre de soins et de prévention.....25

 3. Accès aux droits..... 27

 4. Social..... 28

 F. Culture, loisirs et vacances: de nombreuses offres à destination des jeunes.....32

 G. Les jeunes et l'engagement citoyen.....37

 H. Les jeunes dans l'espace public parisien.....39

III. PRINCIPAUX CONSTATS..... 43

IV. AXES DE TRAVAIL ET PISTES D' ACTIONS 45

ANNEXES..... 51

ÉDITORIAUX



Hélène BIDARD

Adjointe à la Maire de Paris, chargée de l'égalité femmes-hommes, de la jeunesse et de l'éducation populaire

L'énergie des jeunes fait avancer Paris. Un quart des Parisien-ne-s ont entre 11 et 29 ans, dont plus de 300 000 jeunes de 16 à 25 ans. Cette fréquentation double chaque jour quand Paris s'éveille, à mesure que ses universités, ses Centres Paris Anim', ses Espaces Paris Jeunes, ou encore ses innombrables lieux de culture, de sport et de loisirs ouvrent leurs portes.

A l'image de la diversité historique, sociale et culturelle de chaque arrondissement de la Capitale, la jeunesse parisienne se caractérise par une grande hétérogénéité de profils, de parcours et de situations de vie. Selon qu'ils et elles soient étudiant-e-s, jeunes actifs-ve-s, en recherche d'emploi, vivant chez leurs parents ou de façon autonome, leurs ressources, besoins et attentes en matière de service public ne sont pas les mêmes.

Si les jeunes ont des attentes, Paris a des atouts. La Ville consacre chaque année près de 200 millions d'euros pour favoriser l'autonomie des jeunes Parisiennes et Parisiens, leur insertion socioprofessionnelle, leur pouvoir d'agir, leur accès aux droits, aux soins, au logement, aux vacances, ou encore aux offres culturelles et sportives. A la croisée de tous ces objectifs et au cœur d'un réseau local d'éducation populaire essentiel, un nouvel équipement public de la Ville de Paris – Quartier Jeunes (QJ) – a ouvert ses portes en septembre 2021, place du Louvre.

D'un quartier à un autre, ces enjeux d'émancipation ne se posent cependant pas toujours de la même façon. Parce qu'il est primordial de prendre en compte les spécificités propres à chaque territoire pour apporter des réponses locales et adaptées aux attentes et aux aspirations des jeunes qui y vivent, l'ambition première poursuivie par ce contrat jeunesse d'arrondissement n'est autre que celle du renforcement de la territorialisation de nos politiques publiques.

De 2023 à 2027, je forme ainsi le vœu que ce document stratégique nous serve de boussole pour renforcer l'autonomie des jeunes Parisien-ne-s et leur permettre de vivre leur jeunesse. Qu'il nous aide à relever avec elles et eux les grands défis du climat, de la solidarité, de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la lutte contre les inégalités et contre toutes les discriminations. Qu'il contribue à donner du sens à cette terre de Jeux et des possibles que Paris sera en 2024 et restera par la suite dans l'esprit d'héritage que nous construisons. Qu'il permette à Paris, en somme, de demeurer cette « ville de l'éternelle jeunesse » qui avait tant émerveillé l'écrivain du Monde d'hier dans ses jeunes années.

Les pistes d'actions contenues dans les pages qui suivent sont ainsi autant de contributions collectives et partagées avec la Mairie d'arrondissement et les acteurs et actrices de la jeunesse, pour que cette dernière puisse pleinement profiter de la liberté de ses rêves et de l'énergie du bonheur auxquelles la destine son âge.



**Alexandra
CORDEBARD**

**Maire du 10^e
arrondissement
Conseillère de Paris
Conseillère
métropolitaine du
Grand Paris**



Isabelle DUMOULIN

**Adjointe à la Maire du
10^e arrondissement,
Déléguée à la
Jeunesse, aux Seniors,
et à la Solidarité entre
les générations**

La jeunesse d'un territoire, la jeunesse d'une ville, la jeunesse d'un arrondissement, ce sont sa force et sa richesse. C'est grâce à elle que nous pouvons nous projeter dans l'avenir et prendre pied dans le monde de demain. Certains aiment à insister sur les problématiques auxquelles sont confrontés les jeunes ; dans le 10^e nous voyons d'abord leurs qualités, leur soif d'engagement, leur désir de changement, leur capacité à abattre les obstacles et à s'émanciper. Oui, nous voulons voir la jeunesse comme une solution aux grands défis auxquels notre monde fait face : changement climatique, renouveau démocratique, inégalités, discriminations et exclusion, pour n'en citer que quelques-uns.

C'est le sens du Contrat Jeunesse d'Arrondissement 2023-2027 : écouter leurs attentes et y répondre avec l'ensemble des acteurs jeunesse, miser ensemble sur un partenariat avec des mesures concrètes, établir un lien étroit entre les élus de terrain et les 14-25 ans, et avancer main dans la main.

Oui, nous voulons une action publique qui soit au plus près des besoins et des aspirations des jeunes du 10^e, une action publique qui prenne en considération la jeunesse dans toute sa diversité, et qui réponde à une demande qui s'est exprimée avec force : « Faites-nous confiance ! ».

Temps d'échanges par petits groupes, temps collectifs plus vastes de démocratie participative, questionnaire en ligne : dès son élaboration, ce nouveau Contrat Jeunesse d'Arrondissement a donc voulu répondre à cette ambition, en donnant directement la parole aux jeunes et en prenant en compte leurs propositions. Les acteurs jeunesse du 10^e ont également tous apporté leurs éclairages et leurs propositions par un travail en ateliers.

Parcours d'études ou d'entrée dans le monde professionnel, engagements associatifs et rôle actif dans la cité, nous voulons accompagner chacune et chacun dans sa vie et aider toutes et tous à se sentir partie prenante des décisions dont ils se sentent trop souvent exclus. Ce nouveau Contrat Jeunesse d'Arrondissement a également vocation à mieux lutter contre toutes les discriminations, à renforcer l'accès aux droits de celles et ceux qui les ignorent, à favoriser l'accès au temps libre, qu'il soit celui du sport, de la culture ou encore des vacances... En bref, il s'agit de soutenir l'émancipation et l'autonomie de celles et de ceux qui sont notre avenir.

Ce document, qui engage la Ville de Paris et la Mairie du 10^e, plus qu'une liste de vœux, repose sur une dynamique collective appelée à s'amplifier et fixe des objectifs que nous atteindrons ensemble, en nous impliquant collectivement. Nous ferons tout pour que notre ambition se réalise.

Vive la jeunesse !

METHODOLOGIE DU CONTRAT JEUNESSE D'ARRONDISSEMENT

Conclu par la mairie de Paris et la mairie d'arrondissement, un **contrat jeunesse d'arrondissement** (CJA) définit, à l'échelle d'un territoire, des objectifs prioritaires déclinés en pistes d'action concrètes. Il vise à améliorer le recours à l'offre de services destinés à la jeunesse, à renforcer le travail partenarial des acteurs et à faire évoluer le cas échéant les dispositifs.

Fondé sur un diagnostic de la jeunesse et des services qui lui sont dédiés dans l'arrondissement, le contrat jeunesse du 10^e arrondissement pose les bases d'une réflexion partagée entre les acteurs et actrices institutionnel-le-s ou associatif-ive-s. Un accent a également été mis sur les ressources à visée parisienne, se situant outre les frontières du 10^e arrondissement, mais qui permettent d'étoffer d'autant plus l'offre riche qui est à la disposition des jeunes qui y résident.

3 contrats jeunesse pour les périodes 2013-2015, puis 2016-2018 et 2019-2021, ont permis aux acteurs et actrices de la jeunesse du 10^e arrondissement de mieux se connaître et de renforcer ou d'initier des dynamiques territoriales sur des problématiques comme l'insertion socio-professionnelles des jeunes, la prévention des conduites à risque, l'encouragement à la citoyenneté ou encore l'accueil des jeunes sur l'espaces public.

Ce 4^e contrat jeunesse couvrira une période de 4 ans entre 2023 et 2027. Sa durée a été augmentée de façon à favoriser toujours plus l'interconnaissance des partenaires et à construire avec eux et elles les politiques en faveur de la jeunesse au plus près du terrain, notamment à travers une concertation plus ample et généreuse. Cette refonte du contrat jeunesse du 10^e arrondissement permettra également de s'assurer d'une meilleure cohérence entre les démarches du même type menées par d'autres partenaires institutionnels (Projet Éducatif du Territoire, Projet social de territoire...). Elle permettra enfin de se recentrer sur des actions prioritaires, et de les évaluer.

La concertation avec les partenaires a été menée à travers deux rencontres (bilan du précédent CJA et ateliers thématiques de propositions). La concertation avec les jeunes du 10^e a eu lieu dans le cadre d'un World café, de rencontres avec l'élue déléguée à la jeunesse dans les locaux des partenaires, d'un questionnaire en ligne, et d'une enquête réalisée auprès de jeunes de trois établissements scolaires du 10^e dans le cadre de la construction de projets pour le budget participatif 2022 (cf. « annexes »).

Enfin, le Conseil Parisien de la Jeunesse, en parallèle des concertations de jeunes menées au plan local et sur demande de l'Adjointe à la Maire de Paris chargée de l'égalité homme-femme, de la Jeunesse et de l'éducation populaire, a établi une liste de propositions qui dépassent le cadre des contrats Jeunesse d'arrondissement, et que l'on peut trouver en annexes du présent document.

PORTRAIT DE L'ARRONDISSEMENT

Le 10^e arrondissement est un territoire de contrastes, tant d'un point de vue architectural que par sa population. Héritage de son histoire, le 10^e est un arrondissement dynamique, qui a toujours été populaire, et même s'il tend inévitablement à se gentrifier, il garde une forte identité populaire. L'arrondissement existe officiellement depuis 1860 et a été marqué par de multiples évolutions: marécages asséchés puis canalisés, vocation hospitalière ancienne, essor de l'industrie, de l'artisanat et du rail... L'arrondissement est très tôt marqué par la présence de trois hôpitaux, une vocation qui s'est maintenue depuis le Moyen-Âge jusqu'à nos jours avec Saint-Louis, Lariboisière et Fernand Widal. De plus, c'est un territoire animé, avec ses théâtres installés le long des Grands Boulevards. Enfin, c'est un arrondissement à l'allure industrielle, depuis la création du canal Saint-Martin et l'essor des chemins de fer au 19^e siècle. Le 10^e est encore aujourd'hui une des plus grandes portes sur Paris, avec deux des plus grandes gares de la capitale, la Gare de l'Est et la Gare du Nord. Cette dernière est la première gare d'Europe en termes de trafic.

Le 10^e arrondissement compte aujourd'hui 88 557 habitant·e·s¹, soit 4,1% de la population parisienne (2 187 526 habitant·e·s). Ceci place ce territoire au 12^e rang des arrondissements en termes de peuplement. Sur ce territoire d'une surface de 2,89 km² (3,3% du territoire parisien), la densité moyenne est de 30 642 habitant·e·s par km², ce qui est bien supérieur à la moyenne parisienne (20 745 habitant·e·s par km²).

En journée, le nombre de personnes présentes sur l'arrondissement² est quasiment doublé, passant à 155 000 : en effet, avec deux gares internationales et deux centres hospitaliers, le 10^e accueille un grand nombre de visiteurs chaque jour. 83 647 d'emplois sont répertoriés sur le 10^e arrondissement (soit 4,6% des emplois parisiens), soit quasiment autant que d'habitant·e·s.

Des disparités sociales et économiques s'expriment cependant territorialement entre l'ouest et l'est de l'arrondissement, avec des quartiers prioritaires et en veille active à l'est : quartier du Faubourg du Temple, Hôpital Saint-Louis et Grange aux Belles. On observe une hausse globale des niveaux de revenus sur l'ensemble du 10^e ces dernières années, et à l'instar des autres arrondissements parisiens, les cadres et professions intellectuelles supérieures sont surreprésentées (48 % des actifs) et 7 %³ des habitant·e·s sont étudiant·e·s.

¹ Insee, RP 2018

² Insee, recensement 2016, LCI (2010)

³ Insee, RP 2018

Le revenu médian des habitant-e-s est de 27 420 € (soit légèrement inférieur à celui au niveau parisien : 28 440 €), alors que le chômage⁴ concerne 12,7 % des actif-ve-s de 15 à 64 ans et que 17,4 % des ménages vivent sous le seuil de pauvreté (contre 11,9 % et 15 % à Paris). Comme indiqué plus haut, ces chiffres recouvrent en réalité de fortes disparités de revenus. Le rapport de la dernière Nuit de la solidarité a décompté 294 personnes sans-abri sur l'arrondissement, soit plus de 10% sur les 2 829 personnes repérées sur tout Paris.

De plus, concernant le parc immobilier, on remarque une très forte hausse des prix, qui ont doublé depuis 2006 avec un prix de vente moyen de 10 220 €/m². C'est le seul arrondissement où une hausse de prix supérieure à 100 % a affecté tous les quartiers (moyenne parisienne sur la période : +79 %). Ces évolutions s'accompagnent de l'essor des locations touristiques et expliquent vraisemblablement le départ de quasiment 5 000 habitant-e-s depuis 2014.

Les 11-29 ans sont 24 032 à habiter dans l'arrondissement, représentant ainsi 27 % des habitant-e-s, avec une surreprésentation de la tranche d'âge des 16-25 ans (13 % de la population de l'arrondissement). Cette surreprésentation de jeunes adultes s'explique par plusieurs facteurs. D'une part, on peut observer un âge moyen de décohabitation tardif, c'est-à-dire le départ du foyer familial à 25,5 ans, ce qui tend à rajeunir la population. D'autre part, le 10^e arrondissement reste attractif pour les étudiant.es voulant s'installer à Paris. Son parc comporte en effet des logements de petite taille.

⁴ INSL, 2018

Contrat Jeunesse d'Arrondissement

mairie du **10^e**



1

Portrait de la jeunesse de l'arrondissement

A. Démographie

D'après le rapport de l'INSEE datant de 2018, les jeunes entre 11 et 29 ans représentent 27% des habitant-e-s de l'arrondissement, avec une prédominance de la tranche d'âge des 16-25 ans. Les jeunes femmes de 16-25 ans représentent 55% de cette classe d'âge et sont un peu plus nombreuses que les hommes (6 313 femmes et 5 229 hommes). 51% sont étudiant.es, 39% sont des actifs et actives occupé.es et 10% ne sont ni en emploi, ni en étude. Ce dernier chiffre est légèrement supérieur à la moyenne parisienne (9%) mais en dessous de la moyenne calculée pour l'Île-de-France (14%).⁵

Cartographie de la densité des jeunes de 16 à 25 ans – 10^e arrondissement



⁵ INSL, RP 2018

B. Typologie

En termes d'emplois et d'insertion professionnelle, l'arrondissement enregistre un taux de chômage de 19% chez les 16-25 ans, un taux légèrement supérieur par rapport à la moyenne parisienne. Les personnes non-scolarisées et sans qualification représentent 4% des jeunes âgé-e-s entre 16 et 29 ans, alors qu'ils et elles sont 46% à être diplômé.e.s du supérieur (contre 39% à Paris).

Cartographie de la typologie des jeunes – 10^e arrondissement



Une grande partie des jeunes de 16 à 25 ans de l'arrondissement (45% comme à Paris) vivent chez leurs parents et 16% d'entre eux/elles vivent dans une famille monoparentale, en sachant que l'âge moyen à la décohabitation est en moyenne de 25,5 ans. Plus de la moitié (55%) des jeunes de cette tranche d'âge vivent de manière autonome, c'est-à-dire seule, en couple, avec ou sans enfant et/ou en colocation.

Concernant les conditions de vie générale des jeunes, le revenu médian disponible par ménage⁶ est de 26 750€ (25 563€ en moyenne au niveau parisien). 19% des 18-24 ans sont bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire⁷ (ex-CMU-C), complémentaire santé gratuite qui prend en charge la partie des dépenses de santé non couverte par les régimes d'assurance maladie obligatoire, destiné aux personnes à revenu modeste. 18% des jeunes de 0 à 19 ans vivent dans un foyer à bas revenus⁸, tandis que 1% des jeunes de 16-29 ans sont considérés comme étant de jeunes parents isolés, à la tête d'une famille monoparentale.

Données statistiques⁹

4 % de la population est âgée de 11 à 15 ans, soit 3 833 personnes (contre 4 % à Paris).

13 % de la population est âgée de 16 à 25 ans, soit 11 543 personnes (contre 13 % à Paris).

10 % de la population est âgée de 26 à 29 ans, soit 8 657 personnes (contre 8 % à Paris).

Les femmes représentent 55 % et les hommes 45 % des jeunes de 16 à 25 ans (respectivement 54 % et 46 % à Paris).

Parmi les 16-25 ans :

63 % sont étudiant-e-s, soit 7 299 personnes (contre 69 % à Paris) représentant 8.2 % de la population globale de l'arrondissement (contre 9 % à Paris).

39 % sont actif-ve-s, soit 4 550 personnes (contre 37 % à Paris).

1 066 jeunes sont au chômage, soit un taux de chômage de 19 %.

10 % ne sont ni actif-ve-s occupé-e-s, ni scolarisé-e-s, soit 1 173 personnes (contre 9 % à Paris).

55 % vivent de manière autonome – seul-e-s, en couple ou en colocation, soit 6 347 personnes (même pourcentage à Paris).

45 % vivent chez leurs parents, soit 5 196 (contre 45 % à Paris).

L'âge moyen de la décohabitation est de 25,5 ans.

Parmi les 16-29 ans :

⁶ Insee, Filosofi 2018

⁷ CNAM 2018

⁸ CAF de Paris 2019

⁹ Source : INSLL RP 2018

Contrat Jeunesse d'Arrondissement

mairie du **10^e**

A stylized graphic of a pencil with a yellow eraser and a light orange body, pointing towards the right.

2

État des lieux des ressources à destination des jeunes

A stylized graphic of a pencil with a yellow eraser and a light orange body, pointing towards the left.

A. Les financements et aides de la Sous-Direction de la Jeunesse de la Ville de Paris

La Sous-Direction de la Jeunesse (SDJ) finance à la fois des associations et des dispositifs dédiés à la jeunesse aux niveaux parisien et local.

Elle alloue en 2021 un budget total de 2 169 785 € à la gestion associative de quatre équipements jeunesse municipaux dans le 10^e arrondissement : les Centres Paris Anim' Château-Landon, de la Grange aux Belles, Jean Verdier et Jemmapes.

Elle subventionne par ailleurs 14 projets portés par des associations pour un montant total de 36 000 euros en 2021. Enfin, elle finance des dispositifs au bénéfice des jeunes Parisiens et Parisiennes. En 2021, 1 367 Pass jeunes ont été délivrés par les structures d'accueil des jeunes du 10^e arrondissement, et 51 aides "Paris Jeunes Vacances" ont été accordées pour un montant total de 10 200 € (sous réserve de la délivrance des chèquiers vacances).

Pour finir, 24 jeunes de l'arrondissement ont pu bénéficier du BAFA citoyen, afin d'entamer leur formation BAFA en 2020. On note que de plus en plus de jeunes sollicitent ce dispositif d'année en année, avec 5 jeunes en 2018 et 16 en 2019.

B. La répartition des ressources sur le territoire

Les 4 équipements jeunesse du 10^e arrondissement sont répartis essentiellement à l'est des gares, avec deux équipements situés dans des quartiers populaires, les centres Paris Anim' Château-Landon et Grange-aux-Belles. L'absence d'équipement jeunesse dans les autres quartiers en géographie prioritaire ou en veille active, Buisson-Saint-Louis et quartier des Portes, est en partie compensée par la présence de deux centres sociaux, au public plus familial, Aires 10 et Paris des Faubourg.

La plupart des associations accueillant des jeunes sont situées en quartier politique de la Ville mais essentiellement à la Grange-aux-Belles, qui est en veille active. À l'ouest de l'arrondissement, l'association Saint-Vincent de Paul accueille les enfants et les adolescentes dans un espace jeunesse spécialement dédié.

L'arrondissement est peu couvert en équipements sportifs, malgré de récentes créations de gymnases (Julie Vlasto et Marie Paradis) et la réfection du terrain de sport de la Grange-aux-Belles. En revanche, l'arrondissement propose de nombreuses ressources culturelles, essentiellement situées à l'ouest du Canal Saint-Martin : théâtres et cinémas sur les grands boulevards, médiathèque Françoise Sagan, espaces d'exposition comme le Point Éphémère, etc...

C. Une jeunesse impactée par la crise sanitaire

Plus exposé-e-s que leurs aîné-es aux fluctuations de la conjoncture économique, les jeunes ont été particulièrement touché-e-s par la crise sanitaire. On dénombre 2 420 nouveaux demandeurs et demandeuses d'emploi de catégorie A de moins de 25 ans sur une année à Paris entre le premier trimestre 2020 et le premier trimestre 2021, cela correspond à une hausse de 28 %. Si ce phénomène touche les emplois peu qualifiés (fermeture et baisse d'activité au sein de secteurs pourvoyeurs d'emplois partiels, « petits boulots » ou emplois saisonniers), les jeunes diplômé-e-s sont également touché-e-s par le recul des embauches en CDD ou CDI (augmentation de la part de jeunes de niveau BAC+2 ou plus dans la part de jeunes « primos » accueillis par la Mission Locale de Paris)¹⁰.

Le nombre de jeunes accompagné-e-s par la Mission Locale de Paris (MLP) a ainsi connu une nette augmentation depuis le début de la crise : on note + 10 % de jeunes accompagné-e-s entre 2019 et 2020 et + 4 % sur l'année 2021 par rapport à 2020.

Au niveau national, le plan « Un jeune, une solution » lancé en juillet 2020 par l'Etat intervient sur plusieurs champs : renforcement des dispositifs d'accompagnement, accès renforcé à la formation professionnelle pour les jeunes en recherche d'emploi, etc. A titre d'exemple, au second semestre 2020, en France, le nombre de jeunes démarrant un dispositif d'insertion professionnelle, d'accompagnement ou de formation a atteint 1,3 millions de personnes contre 0,9 un an plus tôt, du fait notamment de l'augmentation du nombre de formations en apprentissage. Lorsqu'il a lieu, le retour ou l'accès à l'emploi demeure cependant fragile. A l'échelle parisienne, la MLP indique par exemple dans son rapport d'activité qu'en 2021, 27 % des entrées en emploi des jeunes suivis l'ont été en CDI contre 63 % en CDD dont 14 % en CDD de moins de 6 mois).

Ce rapport souligne toutefois que malgré une baisse très nette des recrutements dans les secteurs d'emplois peu/pas qualifiés, les jeunes suivis ont bénéficié d'un déblocage facilité du « Fond d'Aide aux Jeunes » (avec la collaboration de la DASES)¹¹ ainsi que d'une

¹⁰ Source : Impacts sociaux de la crise à Paris – APUR 2021

¹¹ Direction de l'Action sociale, de l'Enfance et de la Santé, Ville de Paris

augmentation des orientations vers les parcours d'entrée en emploi (PEE) ou vers les espaces dynamiques d'insertion (EDI)¹². L'allocation financière destinée aux jeunes entré-e-s dans ces dispositifs a également connu une augmentation. Si les entrées en Garantie Jeunes ont connu une baisse en 2020 (- 12 % entre 2019 et 2020), elles ont de nouveau augmenté à partir du premier semestre 2021¹³. Le recours à la prime d'activité – complément de revenu pour les salaires modestes, ouvert aux personnes touchant une rémunération comprise entre 930 € et 1560 € -constitue également un indicateur intéressant pour nous éclairer sur la situation de jeunes : 14 765 jeunes de moins de 25 ans sont allocataires de la prime d'activité jeunes à Paris, soit une baisse de 7 % entre avril 2020 et avril 2021¹⁴. Cela témoigne du recul de l'emploi d'une part mais également d'un non-recours aux aides d'autre part.

En effet, si l'on note une hausse des jeunes allocataires de la CAF, Caisse d'Allocations Familiales de Paris (en juillet 2021, 85 816 jeunes de moins de 25 ans, étudiant-e-s ou non, sont allocataires d'une aide de la CAF, soit une hausse de 8,2 % entre juillet 2020 et juillet 2021) témoignant des problématiques sociales touchant la jeunesse, une étude menée par la DASES et le CASVP¹⁵ auprès de 2500 jeunes Parisiennes et Parisiens en avril 2021 – visant à mesurer leur connaissance et leur usage de l'offre sociale parisienne – montre également que le jeune public de moins de 30 ans est plus fréquemment dans le non recours que l'ensemble de la population. L'étude met en avant les facteurs d'explication suivants : le manque de connaissance des moyens d'accès aux aides, le manque de connaissance des aides elles-mêmes, le manque de connaissance des conditions d'accès à ces aides¹⁶.

De plus, cette enquête met en lumière les problématiques principales qui ont émergé ou se sont renforcées pour les jeunes du fait de la crise sanitaire : les trois quarts des jeunes enquêtés soulignent rencontrer principalement des difficultés en termes de besoins alimentaires, de logement et d'isolement social¹⁷.

Conséquence de ces difficultés d'insertion, d'accès aux droits, de précarité et d'isolement social, la santé mentale des jeunes s'est détériorée. A l'échelle parisienne, une étude menée par la MLP en décembre 2020 a permis de mettre en exergue la fragilité des jeunes suivis (sur 823 jeunes interrogés, 46 % déclarent souffrir de dépression, 43 % d'anxiété et 39 % de stress) ainsi qu'une corrélation entre cette fragilité et la hausse des problématiques sociales rencontrées par les jeunes. L'enquête nationale CoviPrev de janvier 2022 confirme ces

¹² Source : Rapport d'activité de la Mission Locale de Paris, 2020

¹³ Source : Impacts sociaux de la crise à Pairs – APUR 2021

¹⁴ Source : Impacts sociaux de la crise à Pairs – APUR 2021

¹⁵ Centre d'Action sociale de la Ville de Paris

¹⁶ Source : Impacts sociaux de la crise à Pairs – APUR 2021

¹⁷ Source : Impacts sociaux de la crise à Pairs – APUR 2021

niveaux élevés d'anxiété et de dépression chez les 18-24 ans, ajoutant le facteur « trouble du sommeil » (près de 80 % des jeunes déclarent en souffrir) et celui des « pensées suicidaires » (19,6 % des jeunes déclarent en avoir ou en avoir eu)¹⁸.

Dans ce contexte, l'accès des jeunes aux vacances, à la culture, au sport et aux loisirs s'avère être un véritable enjeu de santé publique. A titre d'exemple, 13 % des jeunes Parisiennes et Parisiens ne sont jamais partis en vacances et 50 % des jeunes estiment que le coût est leur principal frein d'accès à la culture et aux loisirs (d'après une étude de l'Institut de la Jeunesse et de l'Education Populaire (INJEP) de 2019 ; un phénomène qui a donc pu s'aggraver avec les fermetures des lieux de culture et la précarité grandissante des jeunes).

Sur une note plus positive, la période de crise a tout de même permis de confirmer l'élan de mobilisation des jeunes en matière de solidarité dans la droite lignée de leurs engagements en faveur du climat, de l'égalité entre les femmes et les hommes ou encore de la lutte contre les discriminations. Démultiplier les opportunités pour les jeunes d'agir et de se faire entendre est donc un enjeu de service public pour les années à venir.

¹⁸ Source : Rapport d'activité de la Mission Locale de Paris, 2020

QJ (Quartier Jeunes), le nouveau QG des jeunes à Paris¹⁹

Pour apporter une réponse aux difficultés rencontrées par les jeunes en lien avec la crise sanitaire, la Ville de Paris a ouvert en septembre 2021 une « maison pour la jeunesse », Quartier Jeunes (QJ), au centre de Paris, dans l'ancienne mairie du 1^{er} arrondissement.

Ce lieu situé à proximité du hub de transports des Halles et ouvert sans condition aux Parisien-ne-s et Francilien-ne-s de 16 à 30 ans offre un accueil personnalisé et des solutions dans tous les domaines de la vie : emploi, orientation, métier, engagement, santé, accès au Droit, logement, vacances, culture, loisirs, sport... Le Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ), le Point Paris Emploi animé par la Mission Locale de Paris, le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ), ainsi que le Point d'Accès au Droit Jeunes y proposent notamment, avec et sans rendez-vous, des permanences quotidiennes pour répondre aux questions des jeunes. Ces derniers peuvent également y être accompagnés sur les problématiques relatives à la santé sexuelle et mentale, et à la réduction des risques par des professionnel-le-s de la santé. Une distribution alimentaire est également organisée chaque semaine par les Restos du Cœur pour les jeunes de moins de 25 ans en situation de précarité. Enfin, le public y trouve aussi un café associatif, des espaces pour travailler ou se détendre et le Kiosque Jeunes, pour des bons plans culture et loisirs ou pour y retirer son Pass Jeunes.

Les jeunes ont été consulté-e-s à plusieurs reprises lors de la phase de conception de l'équipement à l'occasion d'ateliers de concertation sur l'offre, la programmation ou encore la gouvernance de ce nouveau lieu. Ils sont également représentés au sein du Conseil d'orientation de QJ qui associe des représentants des institutions, organisations et entreprises qui s'adressent aux jeunes à Paris.

QJ est également un lieu ressource et un outil pour les professionnel-le-s de la jeunesse. Il constitue avec le CIDJ, l'Etat (DRAJES) et la Direction de la Jeunesse et des Sports - Sous-Direction de la Jeunesse de la Ville de Paris, le siège de la coordination des 25 Points Informations Jeunesse parisiens afin de favoriser un fonctionnement en réseau et accompagner le développement de services pour les jeunes au plus près des territoires qu'ils fréquentent. QJ fonctionne en lien avec les équipements jeunesse au sein desquels a pu se construire, au fil de la dernière décennie et moyennant une évolution de leur cahier des charges et des labellisations PIJ, une offre de service avec les partenaires de territoire qui fait écho à celle de QJ.

¹⁹ <https://qj.paris.fr/programme/jsp/site/Portal.jsp>

D. Formation, insertion sociale et professionnelle : Dynamisme et inégalités

Scolarité, éducation et formation

Les établissements d'enseignement du premier degré (écoles maternelles, élémentaires et primaires) sont au nombre de 32 dans le 10^e arrondissement. Au niveau parisien ce sont quelques 833 établissements d'enseignement du 1^{er} degré qui sont comptabilisés, le 10^e arrondissement accueille à peu près 3,8 % des établissements de ce type sur son territoire.

18 établissements d'enseignement du second degré (collèges et lycées) sont présents sur l'arrondissement, dont 9 établissements publics et 9 privés: on dénombre 5 collèges publics (les collèges Bernard Palissy, Françoise Seligmann, la Grange aux Belles, Louise Michel et Valmy) et 3 collèges privés (les collèges Bossuet-Notre-Dame, la Canopée et Rocroy de Saint-Vincent de Paul). La moyenne du taux de réussite au brevet était de 83,66 % en 2019, contre 91,28 % de moyenne au niveau parisien.

Concernant les lycées généraux, 4 sont implantés sur l'arrondissement, dont un public (le lycée Colbert) et 3 privés (Les lycées Bossuet Notre-Dame, Edgar Poe et Rocroy Saint-Vincent de Paul). On trouve également 3 lycées professionnels et technologiques (les lycées Gustave Ferrié, Marie Laurencin et Jules Siegfried). Le taux de réussite au baccalauréat est de 92 % sur l'arrondissement en 2019, contre 90,3 % en moyenne parisienne.

Par ailleurs, l'arrondissement compte 17 équipements d'enseignement supérieur et de recherche, dont un établissement universitaire.

L'accompagnement à la scolarité constitue un besoin pour les jeunes de l'arrondissement. Certaines structures font face à une demande élevée et manquent parfois de volontaires pour réaliser cet accompagnement. Cette forte demande est également recensée par les services sociaux de la Direction des affaires sociales. Afin d'y répondre, une offre riche, associative et institutionnelle s'est développé dans le quartier.

Les CPA proposent un accompagnement à la scolarité aux enfants et aux adolescent.es en difficulté toute l'année scolaire. Au CPA Château-Landon, il est à destination des élèves du CP au CM2 et de la 6^e à la 3^e, le CPA de la Grange aux Belles accueille les élèves du CE1 à la 5^e. Le CRL10 propose par ailleurs de l'accompagnement à la scolarité pour les élèves des classes de 4^e à la seconde dans son local associatif, situé rue Boy Zelenski. Plusieurs associations proposent également un accompagnement à la scolarité, comme les centres sociaux Aires 10 et Paris des Faubourg, l'association N'Gambart sur le quartier de la Grange-aux-Belles, ou encore l'association le Rocher qui s'adresse à un public adolescent, dans le quartier Louis Blanc.

L'équipe de développement local du 10^e arrondissement s'est également saisie de la problématique constatée par certaine.es partenaires du terrain : identification des ressources adaptées, en fonction du niveau et des besoins des élèves. Elle a ainsi pu recenser l'offre d'accompagnement scolaire de l'arrondissement en lien avec d'autres partenaires associatif-ve-s et institutionnel-le-s et mettre en place les instances de rencontre entre ces associations et les établissements scolaires.

Les actions visant à inciter les jeunes à se questionner existent également dans l'arrondissement. A titre d'exemple, la Sous-Direction de la Jeunesse a organisé entre 2017 et 2021 le forum des formations professionnelles et technologiques à destination des classes de 4^e et 3^e des collèges des 10^e, 18^e et 19^e arrondissements. Cet évènement organisé en lien avec les centres d'information et d'orientation (CIO) et les collèges a permis de mobiliser quelque 1 800 élèves de 28 collèges, afin de leur permettre de découvrir une quarantaine de formations proposées par les lycées professionnels et technologiques parisiens. Les actions de ce type pourraient néanmoins être multipliées, afin de permettre aux jeunes de se questionner et leur ouvrir les chemins du possible.

Cartographie établissements scolaires et structures d'accompagnement vers l'insertion – 10^e arrondissement



Vie étudiante

En 2018, 7 % des habitant-e-s du 10^e arrondissement sont étudiant.es, soit 6 198 personnes, et 63 % des jeunes de 16 à 25 ans sont étudiant.es²⁰.

Le CROUS de Paris dispose d'une résidence sur l'arrondissement, rue Philippe de Girard accueillant plus d'une centaine d'étudiants. Un restaurant universitaire CROUS est également implanté rue Villemin près de la station de métro Château Landon, permettant de bénéficier de repas à moindre prix. La faculté de médecine de Paris a des locaux près de la Gare de l'Est, dans lesquels une bibliothèque universitaire est à disposition des étudiants. Mais ce sont majoritairement des établissements du supérieur privé qui sont présents sur le 10^e, disposant chacun des infrastructures permettant aux étudiants de s'y restaurer et d'y étudier.

En termes de ressources à destination des étudiant-es, l'AFEV, présente sur l'arrondissement, propose des missions de mentorat pour des élèves du niveau élémentaire, de l'accueil de jeunes en Service Civique, avec notamment le dispositif Volontaires En Résidence. Les volontaires de l'AFEV, accueilli.es dans les établissements scolaires, favorisent l'émergence de projets avec les enfants ou les jeunes, développent le lien avec les territoires et participent à l'amélioration du climat scolaire. Pour faciliter la recherche de logement, l'AFEV propose également des Colocations à Projets Solidaires (KAPS). Les KAPS permettent à des jeunes de moins de 30 ans, étudiant.es, jeunes actif-ves ou en Service Civique, de choisir une colocation à loyer modéré en plein cœur d'un quartier populaire et de s'engager à mener des projets collectifs qui créent du lien et de la solidarité entre les habitant-es. Parallèlement, les plateformes d'engagement solidaire, implantées dans les universités partenaires, favorisent l'engagement solidaire des étudiant-es et le lien entre l'université, les étudiant-e-s et le territoire. L'AFEV complète son action de terrain avec des campagnes de sensibilisation auprès du grand public : Journée de Refus de l'Échec Scolaire, Observatoire de l'engagement des jeunes, Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Universités, Lab'Afev, Blog ZEP...

Au niveau des équipements municipaux, le Centre Paris Anim' Château Landon a proposé durant la crise sanitaire une mise à disposition de salles aux étudiant.es. Par ailleurs en 2021, le PIJ a participé une fois par mois à une distribution alimentaire dans le quartier de la Grange aux Belles organisée par les Restos du cœur et avec le CAVSP. Pendant ces distributions, il a été proposé aux jeunes qui le souhaitaient un accompagnement vers l'accès aux droits et aux différentes aides publiques financières.

²⁰ Insee, Filosofi 2018

Autre ressource de la ville à destination des étudiant.es, au niveau parisien cette fois, la MIE ou Maison des initiatives étudiantes soutient, accompagne et valorise les initiatives étudiantes. La structure propose un système de réservation de salles, des choix de formations, des solutions à la domiciliation, du prêt de matériel informatique, un centre de documentation.

Insertion professionnelle

La Mission Locale de Paris a enregistré en 2020 1 334 primo-inscrit.es, soit une hausse de 4,7 % par rapport à 2019.²¹ À noter que le niveau de diplôme tend à se polariser davantage : d'un côté une hausse de 1 point des jeunes sans diplôme (45,4 % des primos en 2020 contre 44,5 % en 2019), et de l'autre +1,3 pt de hausse des jeunes les plus qualifié.es (niveau III et plus ; 21,1 % contre 19,8 % en 2019). Plus de 52% des jeunes accompagnés sur le site Centre de la Mission Locale ont bénéficié d'une ou de plusieurs opportunités d'emploi, d'alternance ou de formation.

L'indice de chômage s'élève à 12,8 % des actifs et actives parisiens au 3^e trimestre 2020. Il est plus élevé dans les arrondissements du nord-est : 19^e (17,9 %), 18^e (15,5 %), 20^e (15,2 %), 10^e (13,8 %), 11^e (13,0 %).

Dans l'arrondissement la part des NEET, jeunes âgés de 16 à 25 ans, ni en emploi, ni en étude, ni en formation, représente 10 % des jeunes de cette tranche d'âge, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne parisienne (9 %), mais moins élevé que la moyenne au niveau de la région Ile de France (14 %).²²

Ces jeunes NEET habitent surtout à l'est de l'arrondissement: entre 15% et plus de 20 %, sur les quartiers prioritaires et les quartiers de veille active mais également aux abords des quartiers des gares du Nord et de l'Est.

L'arrondissement dispose de nombreuses ressources institutionnelles et associatives, qui œuvrent en faveur de l'insertion professionnelle. On peut citer le site de Pôle Emploi rue Vicq d'Azir, l'Espace parisien pour l'insertion et la maison des entreprises et de l'emploi qui accueillent les jeunes et les accompagnent dans leurs recherches d'emploi. Plusieurs associations proposent également des accompagnements à l'insertion professionnelle. L'association Colombbus, par exemple, couple les méthodes d'insertion avec la formation aux outils informatiques, dans le but de favoriser l'égalité des chances devant le numérique. Elle développe des programmes de formation et d'éducation dédiés aux publics éloignés

²¹ Rapport d'activité 2020, Mission Locale de Paris

²² APUR, 2018

d'une pratique autonome ainsi que des chantiers d'insertion professionnelle par le numérique. Pour les adolescent.es, elle anime notamment des ateliers vidéo en lien avec des thématiques citoyennes, et des ateliers d'apprentissage de la programmation informatique. Colombbus porte également le chantier d'insertion 10mentionWebqui apprend aux jeunes à créer des sites Internet.

La Maison du Canal, Régie de quartier du 10^e arrondissement et entreprise d'insertion, fait travailler les jeunes dans le domaine des activités supports, des chantiers de second œuvre ou de petit bricolage, de l'entretien des espaces verts, du nettoyage d'immeubles ou de l'enlèvement d'encombrants. La structure développe de nombreuses actions d'insertion par l'activité économique, via diverses missions en tant qu'employeur solidaire, en signant avec les personnes bénéficiaires des contrats d'insertion à durée déterminée. Son objectif est de permettre aux jeunes concerné.es d'accéder à un emploi stable et durable. La Maison du Canal a pour mission de développer le lien social à l'échelle de son territoire. Porteuse de projets ou partenaire associée, la Régie aide à la mise en place d'événements ou d'animation avec les acteurs associatifs du quartier, des familles et des partenaires sociaux. À ce titre, elle organise, au début de l'été, l'événement "le canal solidaire", en partenariat avec les associations et les habitant.e-s du quartier. Elle organise par ailleurs des ateliers (informatique, écriture), et entretient une librairie solidaire dans le quartier des Portes du 10^e.

L'EPI (Espace Parisien pour l'Insertion) Château Landon, piloté par le département de Paris en partenariat avec Pôle emploi et la CAF de Paris, a pour mission d'accompagner les demandes de RSA et veiller à l'ouverture de tous les droits (CMU, CMU complémentaire, allocation logement, etc.). Au 31 décembre 2015, le nombre d'allocataires du RSA sur l'arrondissement était de 4 174, soit 5 % des allocataires parisiens (83 252 habitant.e-s allocataires du RSA au total, avec parmi eux-elles 4 460 étudiant.es en apprentissage et 3441 étudiant.es salarié.es). De plus, 2 508 habitant.e-s du 10^e arrondissement étaient allocataires de l'APL, soit 3,10% du total parisien.²³

Le Point Information Jeunesse du Centre Paris Anim' Château Landon, destiné aux jeunes de 16 à 25 ans, a pour missions de les accompagner dans leur autonomie, leur orientation et l'accès à leurs droits. Un PIJ est un espace d'information et de documentation sur tous les domaines de la vie quotidienne (études, stages, emploi, vacances, santé, loisirs...) des services gratuits (imprimantes, ordinateurs, accès internet, aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation) une aide au montage de projets et un accompagnement collectif ou individuel par des informateur-ric.e-s jeunesse. En 2021, le PIJ a lancé le projet

²³ CAF, Direction du développement, Bureau des études, Répartition des allocataires Parisiens au 31 décembre 2015

multipartenarial Moov'n job, centré sur l'insertion professionnelle des jeunes. L'objectif est de rassembler les différents publics accompagnés par les acteurs et actrices de l'insertion de l'arrondissement afin d'encourager à la mobilité, de rencontrer des professionnel-le-s et de mixer les publics.

De plus, c'est dans le cadre d'un travail collectif et partenarial des acteurs et actrices de l'arrondissement, à l'initiative de la Mairie, qu'un projet sur la levée des freins à l'insertion socio-professionnelle des jeunes a été entamé en 2021. L'objectif était de proposer des réponses concrètes aux professionnel-le-s de la jeunesse afin de faciliter l'orientation de leurs publics vers des ressources de l'arrondissement ou parisiennes, selon des thématiques précises. Cette démarche a donné lieu à la création d'un annuaire thématique de professionnel-le-s, sous forme de frise.

Concernant l'orientation des jeunes, le 10^e bénéficie de la présence du CIO (centre d'information et d'orientation) qui est un service public où des conseiller-ère-s de l'Éducation nationale reçoivent toute personne souhaitant recueillir des informations sur son orientation scolaire et professionnelle. Une documentation papier et des sites sont en libre accès. Les conseiller.es interviennent également dans les collèges et lycées publics de l'arrondissement et accompagnent les jeunes ayant « décroché ».

Des actions de prévention du décrochage scolaire sont également mises en œuvre notamment par la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS) et la Mission Locale de Paris. Certains dispositifs publics favorisent la découverte des métiers pour une orientation professionnelle choisie, et d'autres l'accès à l'apprentissage et l'alternance. La prévention spécialisée parisienne mène par ailleurs des actions visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion sociale des jeunes. En 2017, 16 700 jeunes de 12 à 21 ans ont ainsi été rencontrés et/ou ont bénéficié d'un suivi éducatif. D'autres dispositifs sont déployés pour lever les freins à l'accès à l'emploi, comme le Plan de lutte contre l'illettrisme (PLCI) mis en place par la Ville de Paris, ou encore les dispositifs régionaux « Avenir jeunes » et l'École de la 2^e chance (E2C). La Ville de Paris et la Mission Locale de Paris proposent également d'autres dispositifs de remobilisation tels que les chantiers éducatifs.

E. Les facteurs d'autonomie

L'arrondissement est marqué par de forts contrastes sociaux, qui se traduisent géographiquement, avec des quartiers plus touchés par la précarité. De manière générale, on remarque sur Paris une hausse du nombre de jeunes allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).²⁴ Ainsi, l'impact de la crise sur l'emploi touche de nombreux et nombreuses jeunes: étudiantes, non diplômé.es, jeunes sans emploi, ni formation. En juillet 2021, 85 816 jeunes de moins de 25 ans étaient bénéficiaires d'une aide de la Caf de Paris, ce qui constituait une hausse de 8,2% entre juillet 2020 et juillet 2021.

Les allocataires étudiant.es sont majoritaires (74 %). Les allocataires non étudiant.es, qui représentent un quart des jeunes allocataires, sont majoritairement bénéficiaires de la prime d'activité, de l'Allocation de logement social et de l'Allocation Adulte Handicapé, dans une moindre mesure.

Les femmes sont majoritaires : elles représentent 63 % des allocataires étudiant.es et 59 % des allocataires non étudiant.es. La majorité des étudiantes bénéficiaires sont des jeunes isolé.es (95 %) résidant dans le parc privé (98 %).

14 765 jeunes de moins de 25 ans perçoivent la prime d'activité jeune à Paris, soit une diminution de 7 % entre avril 2020 et avril 2021. En avril 2021, 58 % des bénéficiaires de la prime d'activité jeunes étaient des femmes.

1. Logement

En 2018, 87 400 personnes résidaient dans le 10^e arrondissement.²⁵ Parmi eux-elles 33 451 étaient propriétaires (38,2 % des habitant.e-s de l'arrondissement, 50 133 étaient locataires 57,4 % des habitant.e-s de l'arrondissement, dont 13 359 logements HLM loués vide (soit 15,2% des habitant.e-s de l'arrondissement) et 3816 étaient logés gratuitement (4,4 % des habitant.e-s). En moyenne l'ancienneté d'aménagement des personnes propriétaires était de 16,1 années, contre 8,9 années pour les personnes locataires, avec une moyenne globale de 11,5 années d'ancienneté d'aménagement pour l'ensemble des résidents de l'arrondissement. L'arrondissement est donc majoritairement résidentiel, avec des ménages présents depuis de nombreuses années.

59 790 logements étaient décomptés sur l'arrondissement en 2018.²⁶ La grande majorité de ces habitations étaient des résidences principales (46 827 soit 78,3 % du parc immobilier de

²⁴ Caf de Paris - Données allocataires semi-consolidées (Fr2), traitement Apur

²⁵ INSL, 2018

²⁶ INSL, 2018

l'arrondissement), avec également des résidences secondaires et/ou logements occasionnels (soit 7,8% des logements de l'arrondissement), mais également des logements vacants (8 269, soit 13,9 % des logements de l'arrondissement).

Dans le 10^e, le nombre de logements sociaux a doublé entre 2001 et 2019 et totalisait à cette dernière date 7 860 logements sociaux, soit 15,2 % du parc total de logements contre 7,7 % en 2001.²⁷ Le 10^e possède peu de terrains libres pour la construction, les créations nouvelles de logements sociaux ont été réalisées principalement à partir de renouvellements d'immeubles entiers à l'occasion de leur mise en vente par leurs propriétaires.

Pour aider, orienter et accompagner les jeunes dans leurs demandes d'aides financières destinées à l'accès au logement, le CLLAJ (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes) est un acteur associatif parisien dédié à ces questions et peut intervenir à la demande dans les structures locales. En effet, les conseiller-ère-s logement peuvent accueillir individuellement en entretien des jeunes de 18 à 30 ans, afin de les accompagner dans leurs démarches d'accès au logement, à l'élaboration d'un budget et l'ouverture de leurs droits en termes d'aides financières et de garantie locative.

2. Santé: un arrondissement riche en offre de soins et de prévention

Le 10^e arrondissement se caractérise par une offre importante en matière de structures de santé. Trois hôpitaux (AP-HP, assistance publique des hôpitaux de Paris) sont présents sur le 10^e arrondissement, avec l'hôpital Saint Louis, l'hôpital Lariboisière et l'hôpital Fernand-Widal, ainsi que deux PASS (Permanences d'accès aux soins de santé), le PASS Saint-Louis Verlainne et le PASS Lariboisière. L'arrondissement est riche de nombreuses structures de santé prenant en charge plusieurs champs de compétences: la prévention et le dépistage, le traitement des addictions, l'accès aux soins et la santé mentale.

Dans toutes les spécialités, la proportion de professionnel-le-s exerçant dans le 10^e arrondissement et conventionné-e-s en secteur 1 est supérieure à celle de Paris.²⁸ C'est le cas de plus de 70 % des médecins omnipraticien-ne-s du 10^e, contre 64 % à l'échelle de la capitale. Au 1^{er} janvier 2019, le 10^e recense 475 professionnel-le-s de santé libéraux-ales exerçant en cabinet principal, soit 3% de l'ensemble de l'effectif à l'échelle parisienne. Ainsi, 22 médecins exercent dans le 10^e arrondissement pour 10 000 habitant-e-s, contre 36 à l'échelle de Paris pour 10 000 Parisien-ne-s. L'offre de santé libérale ainsi que celle des

²⁷ APUR, Les chiffres du logement social à Paris, en 2019

²⁸ CPAM, 2019

Centres de santé est répartie inégalement sur l'ensemble du 10^e, en lien avec l'implantation d'importantes infrastructures au nord de l'arrondissement (Gare du Nord, Gare de l'Est). Certaines « zones blanches » sont ainsi identifiées dans la partie nord-est du territoire. Les Centres de santé sont situés quant à eux dans le sud de l'arrondissement, entre les deux quartiers Politique de la Ville et de Veille active. Toutefois, à l'exception des gynécologues, les professionnel-le-s sont en moyenne du même âge, ou plus âgé-e-s, et donc davantage proches du départ à la retraite qu'à l'échelle parisienne, notamment pour les psychiatres (60 % sont âgé.es de 65 ans et plus, contre 50 % à l'échelle de tout Paris).

Par ailleurs et pour rappel, la Ville de Paris s'est engagée dans une politique volontariste pour améliorer la santé des Parisiens et des Parisiennes. Face aux grands enjeux de santé rencontrés sur le territoire parisien, la collectivité développe notamment l'accès aux soins de premier recours, gratuite ou sans dépassement d'honoraires (centres de santé et dentaire, Cegidd, centres de vaccination, centres médico-sociaux, CPEF, PMI, etc.) et l'aide à l'installation de collectifs de soignants libéraux dans les quartiers touchés par la pénurie de professionnel-le-s de soins. De plus, la ville engage des actions dans les champs de la prévention et de la promotion de la santé, portées et organisées par les Équipes territoriales de santé (ETS), orientées en particulier vers les publics les plus vulnérables et les plus isolés.

Au sein des ETS, les chef-fe-s de projet en Promotion de la santé et réduction des inégalités, les coordinatrices Ateliers Santé Ville (ASV), les chef-fe-s de projet en santé mentale et résilience déclinent localement de nombreux plans et/ou dispositifs parisiens ou nationaux (Plan parisien de santé environnementale, Paris qui sauve, Vers Paris sans sida, Semaines d'Information en Santé Mentale, Moi(s) sans tabac, Octobre Rose, ...). À ce titre, les ETS mobilisent les différents services et les partenaires institutionnel-le-s et associatif-ve-s qui œuvrent dans le champ de la santé et de ses déterminants dans des dynamiques intersectorielles et transversales. Cette équipe pluridisciplinaire organise régulièrement des actions de prévention et de promotion de la santé : formation aux gestes qui sauvent en direction des jeunes dans le cadre de l'héritage des JOP 2024, animation de stand autour de la nutrition, intervention sur le vih/sida en milieu scolaire lors de la journée mondiale de lutte contre le SIDA 1^{er} décembre. Au printemps 2022 la création de la Direction de santé publique a entraîné une réorganisation des équipes territoriales de santé, qui disparaissent au profit d'une organisation plus centralisée, qui repose sur l'encadrement des responsables thématiques (promotion de la santé, santé mentale...) et territoriaux (responsables territoriaux de santé publique), tout en continuant à mener leurs missions sur le terrain.

En 2021, la SDJ a créé en partenariat avec l'ETS une cartographie accessible en ligne, recensant les ressources et structures de santé, au niveau du 10^e arrondissement et parisiennes, accessibles et/ou à destination des jeunes.²⁹

En ce qui concerne l'arrondissement, il se caractérise par un grand nombre d'associations exerçant dans le champ de la prévention et du dépistage: AREMEDIA, ADAL et Prim'ADAL, l'Amicale du Nid 75, la Consult' sexo Charonne 10.

De plus, le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) du 10^e est un espace de concertation et de coordination composé d'élu.es, de psychiatres, de représentant.es d'usager.es ainsi que d'un groupe d'expert.es. Il permet une approche locale et participative concernant la prévention et le parcours de soin des personnes souffrant de troubles psychiques (à titre indicatif, le taux de recours à l'offre de psychiatrie des moins de 30 ans est de 5,1 %, contre 3,9 % à l'échelle parisienne). Il a mis en place dès 2018 deux groupes de travail, un groupe dédié aux problématiques psychiques rencontrées dans les structures d'hébergement de l'arrondissement et un second groupe consacré à la mise en place d'activités physiques adaptées à destination des jeunes en souffrance psychique.

Concernant la santé mentale des jeunes plus particulièrement, l'association Paradoxes permet aux adolescent-es et jeunes adultes de 11 à 25 ans un accueil de consultations psychanalytiques gratuites. Elle propose aussi des ateliers d'écriture individuels, rebaptisés « ateliers Chemin de Vie », ainsi que des conversations et groupes de parole. L'association accompagne aussi les professionnel-le-s qui travaillent avec des adolescent-es selon deux formules, analyses de pratiques et conversations cliniques. Ce travail sur la langue et la lettre, est assuré par une équipe nombreuse de psychologues cliniciens et cliniciennes et de professionnel-le-s de l'écriture.

3. Accès aux droits

En France, les jeunes âgé.es de 16 à 30 ans peuvent prétendre à un certain nombre de droits sociaux et bénéficier de biens, de services et de prestations délivrés par les pouvoirs publics. Toutefois, d'après l'Institut national de la jeunesse et de l'Éducation Populaire (INJEP) plus d'un-e jeune sur deux ne profite pas de ces aides. Pour lutter contre ce phénomène de non-recours, une diversité d'acteurs et d'actrices porte des actions à différentes échelles.

À ce titre, la Ville de Paris développe plusieurs dispositifs gratuits d'accès à des permanences juridiques. Dans le 10^e arrondissement, la Maison de la Justice et des Droits

²⁹ <https://mairie10.paris.fr/pages/une-cartographie-des-ressources-sante-accessibles-a-la-jeunesse-du-10e-15163>

(MJD) répond gratuitement aux difficultés juridiques des jeunes, et bien plus largement à tou-tes les Parisien-nes. La MJD propose de multiples permanences spécialisées en différents types de droits.

L'Équipe de Développement Local anime de son côté le projet de territoire relatif aux quartiers de périmètre du Contrat de Ville (Grange-aux-Belles, Buisson Saint-Louis, Quartier des Portes) du 10^e avec quatre grandes priorités : l'accès aux droits et aux services publics pour favoriser la citoyenneté et prévenir les situations de précarité ; l'éducation, la scolarité, l'accès à la culture et au sport pour soutenir les parcours des jeunes et les familles ; des acteurs économiques partenaires de l'emploi et de la diversité commerciale ; des espaces publics vecteurs de citoyenneté, de solidarité et de lien social.

4. Social

Comme évoqué plus haut, le 10^e arrondissement compte un quartier prioritaire et deux quartiers de veille active : Le quartier prioritaire de la partie Nord du Grand Belleville est délimité par le boulevard de la Villette, la rue de Sambre-et-Meuse, l'avenue Claude Vellefaux, la rue Saint-Maur, la rue du Buisson-Saint-Louis et la rue Civiale ; Le quartier de veille active « Buisson-Saint-Louis - Sainte-Marthe - Grange-aux-Belles », englobe l'ancien secteur dans un périmètre compris entre le boulevard de la Villette, la rue Louis Blanc, le quai de Jemmapes, la rue des Écluses-Saint-Martin, la rue Juliette Dodu, l'avenue Claude Vellefaux, l'avenue Parmentier et la rue du faubourg du Temple ; le quartier de veille active des « Portes du 10^e », quant à lui est délimité par le boulevard de Magenta, la rue de Chabrol, la rue du faubourg Poissonnière, le boulevard Saint-Denis et la rue du faubourg Saint-Martin. Au total, ces quartiers rassemblent environ 38 600 habitant-e-s, soit 41 % de la population de l'arrondissement.³⁰

Le quartier prioritaire est marqué en bonne partie par un habitat ancien et dégradé. Les indicateurs révèlent d'importantes difficultés économiques et sociales³¹ : plus de 10 % des ménages bénéficient d'un revenu minimum via le Revenu de Solidarité Active), soit deux fois plus qu'au niveau parisien (5 %) ; 17 % de la population vit sous le seuil des bas revenus (11 % à Paris). Sur le plan scolaire, une forte proportion d'élèves est en situation de retard à la fin de l'école primaire (20% contre 13% à Paris). Ce quartier est aussi caractérisé par une forte proportion de jeunes. Les personnes de moins de 20 ans constituent 21% de la population totale au lieu de 18% à Paris. Le quartier accueille une grande diversité de nationalités et

³⁰ Paris Data, 2020

³¹ Paris Data, 2020

une population immigrée nombreuse : 28% de la population, contre 18% à Paris. La déclinaison des politiques publiques et des dispositifs s'appuie sur le « projet de territoire » validé par les partenaires institutionnel-le-s et associatif-ve-s. Deux enjeux majeurs sont mis en exergue : l'accès à l'emploi, l'égalité des chances entre les hommes et les femmes et la prévention sociale centrée sur l'enfance.

Pour accompagner les jeunes vers les dispositifs d'aides existantes et favoriser leur autonomie, plusieurs acteurs et actrices sont présentes sur le territoire.

D'une part, plusieurs associations sont implantées directement dans les quartiers « Politique de la Ville » de la Grange aux Belles, et entreprennent des projets partenariaux d'animation du quartier. Depuis deux ans, entre 2020 et 2021, les associations du quartier Ma Gab, N'Gambart et les Petits Poètes se sont mobilisées pour occuper la cour du collège de la Grange aux belles durant les vacances scolaires et proposer des animations aux jeunes résident-es.

De même, la maison de quartier Aires 10 (Association Initiatives Rencontres et Solidarité 10^e), présente sur le quartier Buisson-Saint-Louis a pour but d'encourager et participer au développement de la vie du quartier, de favoriser la communication entre les différentes catégories sociales qui l'habitent, et d'être un vecteur d'éducation populaire. L'association accueille les habitant-e-s pour toute demande d'accompagnement aux dispositifs d'aide et organise en lien avec les habitant-e-s des fêtes de quartier.

D'autre part, l'équipe de développement local, dont l'activité se concentre sur ces deux quartiers, œuvre à la coordination des actions d'accompagnement des jeunes et des familles. Elle travaille en partenariat étroit avec les nombreuses structures associatives et institutionnelles actives sur ces deux territoires. Elle valorise les projets des habitant-e-s, notamment à travers le Fonds de participation des habitant-e-s. Enfin, deux clubs de prévention interviennent sur le 10^e arrondissement.

Il convient de rappeler que depuis 1986, la Prévention Spécialisée est inscrite dans le Code de l'Action Sociale et des Familles comme Mission d'Aide Sociale à l'Enfance, dans le cadre de la Protection de l'Enfance, en même temps que cette compétence est dévolue aux Départements. Son inscription dans la Loi de 2002 en fait un des segments nécessaires de la pratique éducative et sociale mise en œuvre par les Pouvoirs Publics. La prévention spécialisée joue un rôle important au sein des quartiers : tout d'abord en termes de médiation entre les jeunes et leur entourage (familles, résident-es notamment...). Les associations de prévention spécialisée contribuent à approfondir la compréhension des dysfonctionnements sociaux qui incitent les jeunes à développer des comportements à risque pour eux et elles-mêmes et pour autrui avec comme principal axe de prévention des conduites addictives. Les équipes de Feu Vert (ex AJAM) travaillent en lien avec les équipes pédagogiques de certains collèges où elles tiennent des permanences. L'objectif est de

prévenir les phénomènes de décrochage des publics les plus fragiles. De même, le Club Tournesol (l'espace de vie sociale géré par le club de prévention ARC-EA) mène des actions d'accompagnement à la scolarité (56 jeunes préadolescent.es et adolescent.es accueilli.es en 2016). Le Club Tournesol fait par ailleurs partie de l'EPRE (Équipe Pluridisciplinaire de Réussite Éducative).

Des associations locales interviennent également préventivement, comme l'ACORT, Axes Pluriels et Espace Universel, au sud de l'arrondissement près de la porte St Denis et de la place de la République, Jeunesse Saint Vincent de Paul, près de la Gare du Nord, ou encore le Rocher dans le quartier Louis Blanc.

F. Culture, loisirs et vacances: de nombreuses offres à destination des jeunes

Une des priorités de la mairie du 10^e est de permettre et de faciliter l'accès aux offres de loisirs, de culture et aux vacances. Elle encourage dans ce cadre les associations, les différents acteurs et actrices associatif-ves à développer ces types d'offres.

1. Culture et loisirs

L'offre d'équipements culturels et de loisirs est assez dense, avec 8 salles de concert, 3 cinémas (dont l'emblématique Louxor), un conservatoire (Hector Berlioz), 3 médiathèques (Françoise Sagan, François Villon et Lancry), quatre Centres Paris Anim', ainsi qu'une quinzaine d'associations locales intervenant directement auprès des jeunes.

Les quatre Centres Paris Anim' dispensent un large choix d'offres de loisirs et de culture, chacun avec leurs spécificités et leurs particularités. Le CPA Château Landon propose des cours d'instruments de musique et de chant, mais aussi de MAO, d'arts plastiques et de théâtre, entre autres. Le CPA Jemmapes est équipé pour sa part d'une salle de spectacle, ainsi qu'une petite agora, larges espaces permettant les pratiques artistiques. À ce titre, de nombreux cours de danses y sont dispensés. L'équipement dispose également d'une salle de répétition, mettant à disposition tout l'équipement nécessaire à l'enregistrement. Le CPA de la Grange aux Belles dispense également de nombreux créneaux de cours de danse. Pour finir, le CPA Jean Verdier est spécialisé dans la photographie et la vidéo et développe un partenariat avec la bibliothèque Lancry. On y trouve notamment un studio de développement photo-argentique, mais également une imprimante 3D.

De son côté, la Sous-Direction de la Jeunesse de la Mairie de Paris propose deux dispositifs permettant l'accès à des offres culturelles et de loisirs pour accompagner les jeunes dans leurs pratiques et leurs découvertes.

Le Pass jeunes est un dispositif proposant un carnet d'offres d'activités culturelles, sportives et de loisirs imprimé à 30 000 exemplaires, permettant aux jeunes âgés de 15 à 25 ans de bénéficier pendant les vacances d'été d'une quarantaine d'offres culturelles et de loisirs gratuites ou à tarif réduit. Des exemplaires du Pass Jeunes sont également mis à disposition des collectivités partenaires à destination de leur public. Ce dispositif incite les jeunes à fréquenter, individuellement ou en groupes encadrés par les acteurs de la jeunesse, les équipements sportifs parisiens (les piscines notamment) mais également les monuments et musées dans tout Paris. À l'été 2021, 1 865 pass ont directement été distribués de la main à la main via les acteurs locaux du 10^e, directement auprès du public.

Le Kiosque Jeunes est un autre dispositif de billetterie favorisant l'autonomie des jeunes par l'accès à la culture et aux loisirs. Il est l'une des plus anciennes politiques municipales dédiées aux jeunes Parisien-ne-s. Le Kiosque Jeunes s'adresse aux jeunes de 13 à 30 ans habitant, travaillant ou étudiant à Paris. Il permet de bénéficier de places pour des événements culturels (spectacle vivant, concert, etc.), sportifs ou de loisirs. En 2020 la structure a enregistré 7 603 visites physiques au Kiosque Jeunes de la Canopée, avec comme près de 4 018 inscriptions et 6 762 places ont été réservées (offres culturelles, artistiques ou de loisir) via le Kiosque Jeunes.

D'autre part, l'offre culturelle parisienne s'adresse à tous les publics de la jeunesse, des adolescent.es aux étudiant.es et jeunes travailleurs et travailleuses. L'offre des bibliothèques est gratuite, ce qui en facilite l'accès, et tous les opérateurs et opératrices culturel-le-s mettent en place des tarifs réduits à destination des jeunes, étudiant.es, notamment les cinémas. La médiathèque Françoise Sagan est à ce titre un équipement de la ville qui accueille de nombreux et nombreuses jeunes. En plus de l'offre classique de prêt, la médiathèque met à disposition des espaces de travail avec un accès gratuit à internet. Dotée d'une salle d'exposition de 70m², la médiathèque propose également une programmation culturelle variée. Elle organise trois expositions par an, consacrées au fonds patrimonial jeunesse ou à des sujets contemporains via la photographie, des illustrations, ou des peintures, etc.

Les jeunes de 18 à 26 ans bénéficient d'un tarif préférentiel dans les expositions temporaires (à titre individuel et en groupe) des musées de la Ville de Paris. Une carte Paris Musées à tarif préférentiel est proposée aux jeunes de 18 à 26 ans. L'établissement propose de la médiation en ligne et hors les murs.

Enfin, de nombreux théâtres et salles de spectacles sont historiquement implantés sur l'arrondissement, aux alentours de la porte St Denis en majorité. Ce ne sont pas moins de 10 salles accueillant des représentations et des concerts, proposant pour la plupart des tarifs réduits à destination des jeunes, permettant de faciliter et d'encourager l'accès aux différentes représentations.

2. Vacances

Près d'un tiers des jeunes Parisien-ne-s ne partent pas tous les ans en vacances, celles-ci étant souvent corrélées aux ressources familiales et au niveau d'autonomie des jeunes.

L'Agence nationale des chèques vacances (ANCV) propose également une aide au départ pour les jeunes de 18 à 25 ans "Départ 18:25" permettant de financer individuellement ou collectivement, sous condition de statut et de ressources, jusqu'à 75 % du séjour des jeunes.

Il convient également de signaler l'aide de la Caisse d'Allocation familiales, versée sous conditions de ressources pour des départs en famille, ainsi que l'existence de dispositifs variés de départs collectifs ouverts également aux adolescent.es (vacances Arc-en-Ciel, séjours des caisses des écoles, séjours organisés par « Action Collégiens, séjours organisés par les équipements jeunesse et tout particulièrement les Espaces Paris Jeunes).

La Ville de Paris propose le dispositif Paris Jeunes Vacances, destiné aux jeunes souhaitant organiser un séjour à finalité touristique en autonomie durant l'année, que ce soit en période de vacances ou non. Il est ouvert aux jeunes de 16 à 30 ans obligatoirement domiciliés à Paris, et ouvre droit à une aide financière individuelle attribuée sous la forme de chèques-vacances d'un montant total de 200 €. En 2019, 914 jeunes ont bénéficié du dispositif à Paris. En 2020, en raison du contexte sanitaire, 581 jeunes seulement ont pu bénéficier du dispositif, dont 39 résidents et résidentes du 10^e arrondissement. En 2021, le nombre de bénéficiaires du 10^e arrondissement a légèrement augmenté pour atteindre 41.

Elle propose par ailleurs une offre sportive en direction des jeunes de 7 à 17 ans pendant les vacances scolaires avec le dispositif Paris Sport Vacances, des stages multisports à la demi-journée ou à la journée proposés, pour ce qui concerne l'arrondissement, dans les gymnases Grange aux Belles et Marie Paradis. De même, des espaces de « street workout », qui ont rencontré un grand succès, ont été créés dans le cadre du budget participatif, quai de Jemmapes notamment.

Afin de s'informer sur les nombreux dispositifs permettant de faciliter aux jeunes du 10^e arrondissement des départs en vacances, en autonomie ou en famille, les Points d'Informations Vacances (PIV) existent dans l'arrondissement : historiquement, c'est le local de proximité du club de prévention ARC-EA, « Club Tournesol » qui accueille les habitant.e-s pour les renseigner à ce sujet. Plus récemment il a été rejoint par le Centre Paris Anim' Château Landon, qui met en place un PIV dans le cadre des activités qui relèvent de son label Centre Social.

Enfin, les associations de l'arrondissement tout comme les CPA proposent également des départs en séjour durant les vacances scolaire, à destination des jeunes spécifiquement ou avec les parents pour les plus jeunes.

3. Sport

En comparaison aux autres arrondissements, le 10^e ne dispose pas d'un nombre important d'équipements sportifs. Néanmoins, on y trouve quand même 4 gymnases (ceux de la Grange aux Belles, Jemmapes, Château-Landon et Parmentier), 3 centres sportifs (Julie Vlasto, Marie Paradis et Jean Verdier), 3 terrains d'éducation physique (Grange aux Belles, Verdun et Lafayette), une salle de sport, 2 piscines (Château Landon et Catherine Lagatu) et un bassin école (à château Landon), un boulodrome, et 2 aires sportive en accès libre (le terrain de basket, le roller parc et le terrain de street-workout). L'arrondissement est à la 11^e place des arrondissements parisiens en nombre d'aires sportives recensées sur le territoire, avec 85 aires sportives (soit 2,72 % de l'offre globale parisienne). Pour autant, le 10^e arrondissement reste malgré tout relativement loin de la moyenne parisienne en volume d'aires (156) et se situe surtout en dessous de la moyenne en volume d'équipements rapporté à la population (9,2 aires sportives pour 10 000 habitant-e-s, contre 14 à l'échelle de Paris.

Les scolaires sont les principaux bénéficiaires des créneaux mis à disposition mais les créneaux réservés aux associations sont de plus en plus nombreux : en 2017, les scolaires occupaient 37 % des créneaux, et les associations 36 %. Les créneaux réservés au grand public représentent moins de 20 % des créneaux occupés.

La Ville a par ailleurs renforcé l'offre sportive en direction des jeunes de 7 à 17 ans pendant les vacances scolaires avec le dispositif Paris Sport Vacances – stages multisport à la demi-journée ou à la journée proposés, pour ce qui concerne l'arrondissement, dans les gymnases Grange aux Belles et Marie Paradis.

JOP 2024 :

Pour la jeunesse parisienne, l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) en 2024 représente une belle opportunité de vivre ensemble des expériences collectives. Cet événement au rayonnement mondial sera certainement un marqueur générationnel vecteur de mobilisation et d'identification. Selon un sondage IFOP réalisé en 2018, 92 % des jeunes de 15 à 25 ans sont favorables à l'organisation des JOP à Paris.

L'engagement des jeunes est un enjeu fort des politiques de jeunesse parisiennes, aussi la Ville souhaite que les jeunes puissent être actrices et acteurs des JOP 2024 tant en favorisant le développement de la pratique sportive que sur le volet de l'insertion, l'emploi ou l'engagement.

L'environnement urbain sera transformé lors de la compétition et gardera de façon durable un héritage fort de la manifestation : des sites sportifs retenus comme espaces d'entraînements seront rénovés (Georges Vallerey, Max Rousié, Bertrand Dauvin et Poissonniers), 2 quartiers seront totalement réaménagés (Porte de la chapelle avec, notamment, la construction de l'Arena II, et le quartier Tour Eiffel).

Les JOP 2024 pour la jeunesse, c'est :

- une opportunité pour des jeunes qui pratiquent des activités sportives de se valoriser, de faire émerger des projets (avec le soutien de Talents 2024) ;
- une opportunité d'accéder à la formation et à l'emploi. Les Jeux Olympiques et Paralympiques mobiliseront 150 000 emplois dans tous les secteurs, dont des secteurs en tension, comme la construction, l'accueil, l'hôtellerie, la restauration, l'événementiel ou encore la sécurité. Les dispositifs tels que Paris Tous en Jeux ou encore Tous et toutes champions et championnes de la DAE proposent 1 000 formations gratuites et qualifiantes prioritairement pour les publics les plus éloignés de l'emploi et les jeunes de moins de 30 ans ;
- une opportunité de s'engager. La DASES développe le programme HEROES 2024 permettant de se former aux gestes qui sauvent, la Délégation Générale à l'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques lance également un programme de volontariat pour recruter 50 000 bénévoles sur des missions variées : gestes qui sauvent, solidarité, climat, accompagnement de personnes âgées ou en situation de handicap.

Bien que les principaux changements d'ordre urbain ne s'opèrent pas dans le 10^e, les jeunes de l'arrondissement doivent pouvoir bénéficier de la tenue des JOP, au même titre que les autres Parisien·nes et Francilien·nes. Il est donc primordial de travailler en lien avec le réseau des partenaires institutionnels et de terrain la promotion auprès des jeunes des dispositifs précités.

Cartographie des principaux lieux ressources de loisirs, culture et sport – 10^e arrondissement



G. Les jeunes et l'engagement citoyen

Pour encourager les jeunes Parisien-ne-s à s'engager pour la ville et œuvrer pour des missions d'utilité publique, plusieurs dispositifs existent.

Le BAFA citoyen est un dispositif de la Ville de Paris qui donne la possibilité aux jeunes Parisien-ne-s de se former à la première partie du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur ou d'animatrice (BAFA), en développant leur conscience citoyenne. Il donne aux jeunes l'occasion de préparer un diplôme reconnu par l'État à un prix avantageux tout en s'impliquant dans la vie locale et sociale près de chez soi. Afin d'y accéder, les jeunes doivent se faire accompagner par un tuteur ou une tutrice au sein d'une des structures recensées par la Ville de Paris. Il est également possible pour les structures de devenir tutrices afin de pouvoir accompagner les jeunes à la construction de leur projet citoyen et

dans leur démarche globale BAFA. Sur le 10^e arrondissement, 49 jeunes ont bénéficié du dispositif entre 2018 et 2020.

Quartiers Libres est un autre dispositif, destiné à encourager le développement des initiatives des jeunes Parisien-ne-s qui souhaitent s'engager dans la vie locale. Il a pour objectif de soutenir leurs projets collectifs citoyens et/ou solidaires qui se déroulent en partie ou en totalité sur le territoire parisien. Ce dispositif est un soutien financier permettant d'aider un groupe de jeunes à porter un projet citoyen, voire même à les aider à se constituer en association, pouvant aller de 1 000 € à 1 500€. Une dizaine de jeunes du 10^e ont bénéficié du dispositif et 3 associations ont été créées dans ce cadre depuis le lancement du dispositif en 2015.

Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme. Indemnisé à hauteur de 580 € par mois, il peut être effectué auprès d'associations de collectivités territoriales ou d'établissements publics sur une période de 6 à 12 mois. Les jeunes en Service Civique à Paris sont un tiers à vivre dans la capitale. Ils sont majoritairement des étudiant.es (45 %) ainsi que des jeunes diplômé.es du supérieur (38 %).

Enfin, dans le cadre d'un projet partagé avec la Mairie du 10^e en 2021, la SDJ a aidé à la mise en place de matinées citoyennes ayant pour objectif de sensibiliser des jeunes collégien-ne-s et lycéen-ne-s au budget participatif, et les encourager à se saisir de ce dispositif pour s'investir dans la vie de leur quartier. L'accompagnement à la construction des projets a été encadré par le CAUE de Paris (Conseil d'Architecture, Urbanisme et Environnement), une structure d'envergure départementale missionnée pour sensibiliser les habitant-e-s de Paris aux problématiques telles que la qualité architecturale et environnementale dans le planning urbain.

Cartographie des structures ressources en termes d'engagement – 10^e arrondissement



H. Les jeunes dans l'espace public parisien

1. Mobilité

Le 10^e arrondissement est un territoire de passage et de mobilité. Une grande partie de l'arrondissement est en effet occupée par deux gares internationales: les gare du Nord et Gare de l'Est, points de départ et lieux de passage importants des jeunes, et plus largement des Parisien-ne-s et des voyageurs et voyageuses. Avec 6 lignes de métro et 2 lignes de RER qui le traversent, l'arrondissement est bien desservi en transports en commun.

Il convient de rappeler qu'en 2020, avec la crise sanitaire de la Covid-19, l'usage du vélo s'est développé, le long du canal, dont une portion est à présent interdite aux véhicules, mais aussi boulevard Magenta ou encore le long du Réseau Express Vélo qui traverse le 10^e.

De plus, la ville a pris une mesure importante en matière de mobilité pour les jeunes Parisien-ne-s avec la mise en place de la gratuité des Vélib pour les moins de 18 ans, via le remboursement de la carte Imagin'R ou l'abonnement Vélib. Cela a permis d'élargir l'utilisation de ces vélos en libre-service mais aussi de faciliter la mobilité des jeunes les moins aisés, en plus d'accompagner et d'accélérer un processus de transition écologique pour une mobilité plus durable. Cela concerne 74 601 demandeurs et demandeuses au niveau parisien (pour un total de 177 000 jeunes de 4 à 18 ans qui sont concerné.es par la mesure).

2. Espace public : squares et jardins

Dans le 10^e arrondissement, la surface moyenne de végétation (toute végétation confondue) est de 4 m² par habitant-e, soit deux fois moins que la moyenne parisienne (8m²).³² Toutefois, même si l'accessibilité à un espace vert est moins bonne dans la partie sud de l'arrondissement, 98 % des habitant-e-s du 10^e ont accès à un espace vert public à moins de 500 mètres. Plusieurs espaces verts sont ouverts depuis 2015 comme le jardin de la médiathèque Françoise Sagan, le jardin de l'hôpital Saint-Louis, le jardin Yilmaz Güney, et enfin le jardin Marielle Franco.

L'arrondissement dispose tout de même de 15 squares, parcs et jardins répartis sur tout son territoire. Le plus grand des parcs étant le Parc Villemin, qui est un lieu de rassemblement des jeunes, surtout en période estivale. Le CPA Jemmapes y organise tous les étés un grand concert auquel sont convié.es tou-te-s les habitant-e-s de l'arrondissement. C'est également un lieu de rassemblements pour les migrant.es arrivant par train, souvent en situation de précarité, mais qui ne sont que de passage. Autre lieu de rassemblement et de convivialité que sont les quais du canal St Martin, lieux emblématiques du 10^e arrondissement, que de nombreux et nombreuses jeunes investissent, surtout le soir, ce qui peut donner lieu à quelques nuisances sonores.

3. Prévention des rixes et de la délinquance

A l'instar de plusieurs arrondissements parisiens, le 10^e est épisodiquement touché par les phénomènes de rixes. Ces événements prennent leurs racines dans les rivalités entre les groupes de jeunes de différents quartiers, en l'occurrence de deux arrondissements: le 10^e

³² APUR, Mairie de Paris, 2018

et le 19^e. Le phénomène est principalement véhiculé par le biais des réseaux sociaux d'où son instantanéité.

Depuis 2016, 300 rixes ont été recensées par la Ville de Paris. Face à cette problématique de violence de rue entre jeunes, la maire de Paris a lancé les États Généraux de la Prévention des Rixes le 3 octobre 2018. Les principaux partenaires institutionnel-le-s, associatif-ve-s et issus de la société civile (Justice, Police, acteurs et actrices associatif-ve-s locaux-ales) concerné.es par cette question se sont impliqués dans cette démarche.

Une stratégie parisienne de prévention des rixes a été présentée le 20 juin 2019. Elle propose, à travers deux grands axes « Prévenir » et « Accompagner » et 14 actions, de mieux comprendre le phénomène, d'améliorer les dispositifs d'alerte en cas de rixes et les interventions pour les éviter, de prévenir l'entrée des jeunes dans les rixes et d'accompagner les jeunes et leurs familles concernées par cette problématique. Dans ce cadre, une équipe parisienne de médiation dédiée à la prévention des rixes a été créée en juillet 2019 ; des subventions ont été accordées à des associations de mères menant des actions locales de prévention et des dispositifs locaux de veille et d'alerte ont été mis en place dans les arrondissements marqués par les rixes. Ils permettent de mettre en place un dispositif opérationnel préventif sur les zones signalées en tension associant l'ensemble des acteurs et actrices de terrain: éducateurs et éducatrices de rue, médiateurs, médiatrices ainsi qu'inspecteurs et inspectrices de sécurité de la direction de la police municipale et de la prévention mais également préfecture de police.

Cette démarche a favorisé la création de plusieurs associations constituées par des "grands" ou des mères de familles, dans le but d'endiguer les rivalités et rattacher les jeunes délinquant.es, notamment dans le quartier de la Grange aux Belles, où des affrontements violents ont eu lieu à plusieurs reprises avec des jeunes du quartier des Chauffourniers (19^e).

De plus, dans le cadre de sa politique de prévention, la Ville de Paris a mis en place un certain nombre de dispositifs tendant à protéger et à assister les jeunes en difficulté ou fragiles.

Les "Cellules d'Échanges d'Informations Nominatives Mineurs en Difficulté" (CENOMED) ont été créées en 2012. Ces cellules pilotées par les maires d'arrondissement réunissent les différents partenaires des conseils de sécurité et de prévention de la délinquance d'arrondissement (Police, Justice, Éducation Nationale, etc.) ainsi qu'un-e représentant-e des services sociaux. Il s'agit ici d'identifier le plus en amont possible des mineur.es en difficulté signalés pour des faits commis relevant de l'infra-délinquance (auteurs) ou exposés à un risque de mise en danger en lien avec ces faits (victimes) en vue de les orienter vers une prise en charge socio-éducative adaptée (services sociaux de proximité, cellule de recueil des informations préoccupantes, clubs de prévention...). Les situations de mineur.es impliqués dans une rixe peuvent également être proposées en CENOMED.

Contrat Jeunesse d'arrondissement

mairie du **10^e**

A stylized graphic of a pencil with a yellow eraser and a light orange body, pointing towards the right.

3

Principaux constats

A stylized graphic of a pencil with a yellow eraser and a light orange body, pointing towards the left.

Ces constats ont pour source le diagnostic de territoire, la sollicitation de la parole des jeunes et les réunions avec les acteurs et actrices de la jeunesse du 10^e arrondissement (Cf. annexes qui retracent l'ensemble de ces contributions).

- Bien que le 10^e soit un arrondissement où l'offre en direction des jeunes est riche, qu'elle soit associative ou institutionnelle, il n'en demeure pas moins que leur répartition est assez inégale sur le territoire. En effet, les acteurs et actrices de la jeunesse sont surtout localisés, au sein des quartiers prioritaires et on observe parfois un déficit d'acteurs et actrices de la jeunesse dans d'autres quartiers, notamment aux alentours des gares où l'on retrouve beaucoup de jeunes en situation de précarité, mais qui ne résident pas forcément dans l'arrondissement. Par ailleurs, les acteurs et actrices de la jeunesse font le constat unanime de présence renforcée des jeunes en situation irrégulière, ayant besoin d'un accompagnement spécifique et ciblé ;
- L'arrondissement est également marqué par une autonomie tardive et inégale des jeunes, d'après les données de 2018. Cette observation est certainement accentuée par la crise sanitaire, mais cette hypothèse pourra être vérifiée à moyen terme avec des données plus récentes lorsqu'elles seront disponibles. À noter également la nécessité de développer des dispositifs d'urgence à destination des jeunes les plus impactés par la crise sanitaire ;
- Suite aux nombreux « nouveaux » décrochages scolaires provoqués par la crise sanitaire, les liens partenariaux entre acteurs et actrices associatives, centres sociaux et établissements scolaires nécessiteraient d'être plus resserrés, même si certains ont été particulièrement actifs pendant la crise sanitaire. Ces partenariats seraient bénéfiques pour mieux repérer et accompagner les jeunes ;
- L'offre en direction de la jeunesse est abondante mais pas toujours bien identifiée par les jeunes et les professionnel·les du secteur, ce qui provoque un phénomène de non-recours. Ce constat vaut particulièrement pour la santé, les dispositifs d'insertion, de formation et d'aide à la recherche de logement. L'interconnaissance des acteurs et actrices de la jeunesse mérite plus que jamais d'être améliorée.

Contrat Jeunesse d'arrondissement

mairie du **10^e**

A stylized graphic of a pencil with a yellow eraser and a light orange body, pointing towards the right.A large, bold, orange number 4.

4

**Axes de travail et
pistes d'actions**

A stylized graphic of a pencil with a yellow eraser and a light orange body, pointing towards the left.

Le diagnostic réalisé amène à dégager des priorités dont l'enjeu central est de **développer et de favoriser la prise d'autonomie et le bien être des jeunes dans le 10^e arrondissement**. De ce fait, à la suite du travail réalisé en lien avec le réseau jeunesse, la Mairie du 10^e arrondissement et la Mairie de Paris souhaitent en particulier :

- accompagner les jeunes dans leur parcours de formation, dans leur orientation, dans leur projet professionnel, en veillant à l'égalité des chances et-à la lutte contre les différentes discriminations ;
- favoriser l'accès de tou-te-s les jeunes aux vacances, ainsi qu'aux loisirs, à la culture et au sport ;
- favoriser l'accès de tous les jeunes aux ressources de territoire, notamment en matière d'accès aux droits ;
- promouvoir le pouvoir d'agir des jeunes et leur intégration dans la vie de la cité. Aider les jeunes à prendre part à la vie de leur quartier, de l'arrondissement, de Paris. Valoriser les jeunes dans l'espace public. Soutenir leurs aspirations en matière de solidarité ;

Pour porter ces différents axes de travail et faciliter l'information, l'orientation et l'accompagnement des jeunes vers les ressources ou partenaires locaux les mieux à même de répondre à leurs besoins, il y a lieu de renforcer et d'élargir le réseau jeunesse de l'arrondissement.

Axe 1 - Accompagner les jeunes dans leur parcours de formation, dans leur orientation, dans leur projet professionnel, en veillant à l'égalité des chances et à la lutte contre les différentes discriminations

- *³³ Renforcer **les connaissances des professionnel-le-s de la jeunesse en matière d'orientation** (dispositifs, parcours sup et alternance). Constituer un groupe de travail en lien avec les établissements scolaires et les professionnel-le-s de l'orientation.
- Promouvoir des **ressources sous forme d'annuaire** pour lever les freins à l'insertion socio-professionnelle des jeunes, et ce auprès des professionnel-le-s de la jeunesse ainsi qu'auprès des jeunes.
- Quantifier **les besoins des jeunes en matière de stages et d'alternance** avec les établissements scolaires, et création éventuelle d'une bourse aux stages; optimiser les actions d'accompagnement des jeunes par les acteur-ric-e-s de la jeunesse dans leurs recherches de stage et d'emploi.
- Organiser **un Forum des formations professionnelles** pour les 4e/3e
- Développer des **événements** permettant aux jeunes la découverte des formations et des métiers **dans plusieurs quartiers** de l'arrondissement
- **Identifier les besoins des étudiants** présents sur l'arrondissement (établir un diagnostic) et les accompagner.
- Travailler sur les horaires des lieux mettant à disposition **des espaces de travail** (la médiathèque Françoise Sagan notamment).

Axe 2 - Favoriser l'accès de tou-te-s les jeunes aux vacances, ainsi qu'aux loisirs, à la culture et au sport

- **Mettre en place une réflexion** au sein du réseau jeunesse **et avec les jeunes sur le repérage et l'amélioration des relais d'information les concernant**. Développer la communication en lien avec l'Éducation Nationale, via des référent.es dans les

³³ Cette piste d'action fait écho à une proposition du Conseil Parisien de la Jeunesse (la liste complète des propositions figure en annexe du présent Contrat Jeunesse d'Arrondissement).

établissements, les partenaires clés dans les différents quartiers, par les pair-e-s ou encore les réseaux sociaux/influenceur-e-s.

- Proposer **des évènements sportifs et/ou culturels** permettant de développer les liens **entre les jeunes de différents quartiers** à l'échelle de 2 ou 3 structures.
- Mettre en place des actions (campagne d'information, forum vacances) permettant aux jeunes ainsi qu'aux professionnel-le-s de la jeunesse d'identifier **les offres de départ en vacances** (séjours, chantiers...) et également **les dispositifs d'aide** en s'appuyant plus particulièrement sur le Point d'Information Jeunesse du Centre Paris Anim' Château Landon
- Mieux faire connaître aux jeunes des quartiers populaires **le dispositif Paris Jeunes Vacances**.

Axe 3 – Favoriser l'accès de tous les jeunes aux ressources de territoire, notamment en matière d'accès aux droits.

- Travailler avec les acteurs sociaux et jeunesse de l'arrondissement sur **l'accompagnement et l'insertion sociale des jeunes en situation de grande précarité, de demande d'asile et d'isolement**, en lien plus particulièrement avec les associations qui dispensent des cours d'alphabétisation et de Français/langue étrangère d'apprentissage du français et les associations d'éducation populaire et toutes associations déployant des activités sportives et culturelles
- Recenser et donner de la visibilité aux **lieux d'accueil informel ou spécifiques** de l'arrondissement destinés aux jeunes et **multiplier les actions « d'aller-vers »** notamment lors des évènements qui mobilisent des jeunes; Échanges de pratiques entre les acteurs jeunesse autour de l'accueil informel; organiser des réunions d'échanges de pratiques; faire en sorte que les professionnel-le-s de la jeunesse interviennent plus régulièrement et de façon privilégiée dans les lieux les plus fréquentés par les jeunes pour leur dispenser le plus d'information possible sur toutes les problématiques et les dispositifs les concernant
- Développer des projets permettant aux jeunes ainsi qu'aux professionnel-le-s de la jeunesse de **repérer les lieux ressources en termes d'accès aux droits et de recours en cas de discrimination ou problème administratif**. Favoriser le repérage de QJ par les jeunes et par les partenaires du territoire en tant que structure ressource à visée parisienne.

- Développer dans les centres Paris Anim et dans les différentes structures accueillant des jeunes (centres sociaux, espaces de vie sociale, clubs de prévention, associations), des temps de sensibilisation et prévention autour des différentes **problématiques de santé**, sur un mode ludique et **accompagner les professionnel-le-s de la jeunesse visant à soutenir les jeunes sur les questions liées à leur santé** (échange de pratiques, visites, cartographie...).
- Développer le travail avec la Mission Prévention Communication Ecoute du 10^e de la Police nationale, afin de **mieux faire connaître aux jeunes leurs droits et les moyens d'être protégé/e dans l'espace privé, public, scolaire, ou numérique** et d'agir avec eux/elles contre les différentes discriminations.

Axe 4 - Promouvoir le pouvoir d'agir des jeunes et leur intégration dans la vie de la cité. Aider les jeunes à prendre part à la vie de leur quartier, de l'arrondissement, de Paris. Valoriser les jeunes dans l'espace public. Soutenir leurs aspirations en matière de solidarité

- Constituer **un collectif d'acteurs jeunesse engagés** en leur proposant de désigner un·e membre référent·e « engagement des jeunes ». Ces personnes seraient garantes du principe de mobilisation des jeunes dans l'organisation d'événements existants ou nouveaux, portés par les partenaires et promouvant les dispositifs d'engagement
- ***Valoriser le bénévolat et l'engagement citoyen des jeunes** en organisant, en mairie d'arrondissement des matinées citoyennes, des cérémonies (exp de remise de cartes électorales), en pérennisant les rallyes citoyens, en développant les missions de services civiques, et valorisant les compétences acquises par les jeunes lors de ces expériences d'engagement
- **Sensibiliser les jeunes à la lutte contre la grande exclusion** et faciliter leur participation à des actions solidaires (maraudes, collectes, distributions...) en relation avec des acteurs de la solidarité de l'arrondissement notamment
- ***Favoriser l'implication des jeunes dans la démocratie participative de l'arrondissement et de Paris** : les inciter à proposer des projets dans le cadre du Budget Participatif ; faciliter leur participation aux instances de concertation et les associer à la concertation sur les opérations d'aménagement notamment de l'espace public et sur ses usages. Développer les relations entre les jeunes du 10^e et le Conseil parisien de la Jeunesse.

Signatures

La Maire de Paris

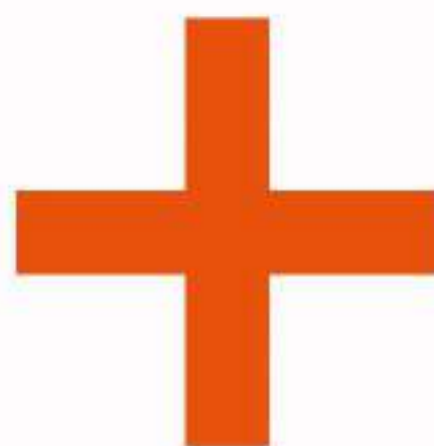
La Maire du 10^e arrondissement

Anne HIDALGO

Alexandra CORDEBARD

Contrat Jeunesse d'Arrondissement

mairie du **10^e**



Annexes

Tableau statistique

Chapitre	Indicateur	Effectif arrdt	% arrdt	% QPV	% parisien
1. Démographie ³⁴	Population totale	88 557			
	Jeunes de 11 à 15 ans	3 833	4%	5%	4%
	Jeunes de 16 à 25 ans	11 543	13%	14%	14%
	Jeunes de 26 à 29 ans	8 657	10%	8%	8%
	Hommes de 16 à 25 ans	5 229	45%	49%	46%
	Femmes de 16 à 25 ans	6 314	55%	51%	54%
	Immigré.es de 16 à 25 ans	1 470	13%	15%	14%
	Étrangers de 16 à 25 ans	1 192	10%	12%	11%
	Jeunes de 16 à 25 ans étudiant.es ³⁵	7 299	63%	63%	69%
	Jeunes de 16 à 25 ans actifs et actives	4 550	39%	35%	37%
	Jeunes de 16 à 25 ans, ni actifs.ves, occupé.es, ni scolarisé.es	1 173	10%	15%	9%

³⁴ Source : INSEE, RP 2018

³⁵ Jeunes de 16 à 25 ans inscrites dans un établissement d'enseignement supérieur.

2. Condition de vie	Taux de chômage des jeunes de 16 à 25 ans	1 066	19%	25%	18%
2.1 Emploi, revenu, formation, scolarisation ³⁶	Jeunes de 16 à 29 ans non scolarisés, sans qualification	756	4%	7%	3%
	Jeunes de 16 à 29 ans non scolarisés et diplômés du supérieur	9 318	46%	32%	39%

Chapitre	Indicateur	Effectif arrdt	% arrdt	% QPV	% parisien
2. Condition de vie	Jeunes de 16 à 25 ans vivant chez leurs parents	5 196	45%	58%	45%
	Dont jeunes de 16 - 25 ans vivants dans une famille monoparentale	1 888	16%	25%	16%
2.2 Logement ³⁷	Jeunes de 16 à 25 ans vivants de manière « autonome » (seul.e, en couple avec ou sans enfants, ou en colocation)	6 347	55%	42%	55%

³⁶ Source : INSEE, RP 2018

³⁷ Source : INSEE, RP 2018

	Age moyen de la décohabitation ³⁸	25,5		25,1	24,9
2. Condition de vie	Revenu médian par UC – Référents de moins de 30 ans ³⁹	26 750 €			25 880 €
	Jeunes de 18 à 24 ans bénéficiant de la CMU-C ⁴⁰	1 091	19%		19 %
2.3 Précarité	Jeunes parents isolé.es (16-25 ans à la tête d'une famille monoparentale) ⁴¹	122	1%	1%	1%
	Jeunes de 0 à 19 ans vivants dans un foyer à bas revenus ⁴²	3 205	18%		18%

³⁸ Calculé à partir de la tranche 16-25 ans

³⁹ Source: Filosofi 2018

⁴⁰ Source: CNAM 2018

⁴¹ Source: INSLL, RP 2018

⁴² Source: CAF de Paris 2019

Méthodologie

La principale composante du contrat jeunesse du 10^e arrondissement est le diagnostic de territoire portant sur les problématiques qui touchent la jeunesse de l'arrondissement.

Ce **diagnostic de territoire** repose de son côté sur l'analyse de documents, études et rapports variés :

- S'agissant du portrait de la jeunesse de l'arrondissement :
 - du portrait social d'arrondissement rédigé par la DASES ;
 - des données existantes de l'INSEE (celles du recensement de population de 2020 en particulier) ;
 - d'études de l'APUR, celle réalisée en 2013 et actualisée en 2015 et 2019 sur la jeunesse parisienne et d'autres plus généralistes sur la population parisienne.
- S'agissant de l'état des lieux de l'offre de services et loisirs à destination des jeunes :
 - des données quantitatives issues de documents variés provenant des services de la Mairie de Paris, en premier lieu de la Sous-Direction de la Jeunesse de la Mairie de Paris ;
 - des diagnostics locaux, rapports d'activité, etc. provenant des acteurs et actrices de terrain, associatif-ve-s et institutionnel-le-s.

En complément de ce diagnostic de territoire, et afin de répondre au plus près aux besoins du terrain il a été essentiel d'associer à la construction de ce document non seulement les acteurs et actrices de la jeunesse de terrain, mais également les jeunes de l'arrondissement. Cette phase est d'autant plus essentielle puisqu'elle permet de susciter des dynamiques et le cas échéant l'envie, chez les jeunes, d'être actrices et acteurs de sa mise en œuvre et donc de la vie de la cité. Ces dernier.es ont par ailleurs exprimé le souhait d'être associé.es de manière plus systématique à la construction des politiques publiques qui les concernent.

Ce **processus de concertation** a pris la forme suivante :

- Sollicitation de la parole des jeunes :
 - **Organisation d'un évènement world café** pour amener les jeunes de 12 à 25 ans à s'exprimer sur leur arrondissement et sur leurs attentes en matière de politique jeunesse.
 - Diffusion d'un questionnaire en ligne à destination des jeunes sur idee.paris.
 - **Réalisation par le Conseil d'architecture, urbanisme et environnement (CAUE) d'une enquête** dans le cadre du projet de « matinées citoyennes » auprès des jeunes fréquentant des établissements scolaires du 10^e arrondissement.
 - Organisation des rencontres entre les jeunes et l'adjointe à la Maire du 10^e arrondissement en charge de la jeunesse, Isabelle Dumoulin, au sein des structures qu'ils et elles fréquentent. Objectif de ces rencontres : échanger plus amplement sur les problématiques que rencontrent les jeunes, ainsi que sur leurs attentes et souhaits pour leur arrondissement pour les 5 prochaines années.

- Réunions avec les acteurs et actrices de la jeunesse, à l'initiative de la Mairie d'arrondissement :
 - Une **première réunion plénière** a permis de présenter le bilan de l'actuel CJA et la méthodologie arrêtée pour son renouvellement. Cette première rencontre a également permis d'entamer la discussion sur les attentes des acteurs et actrices de la jeunesse. C'était également l'occasion de présenter de manière synthétique le diagnostic de territoire et l'état des lieux de l'offre de services dédiés à la jeunesse, réalisé par la Sous-Direction de la Jeunesse (SDJ), ainsi que de confirmer les grands axes d'action prioritaire arrêtés par la Mairie du 10^e et par la Mairie de Paris pour ce nouveau contrat jeunesse.
 - Une **seconde réunion plénière** a été l'occasion de confronter le diagnostic aux constats de terrain et de réfléchir collectivement à la déclinaison de ces axes prioritaires en pistes d'action concrètes en partant des propositions qui ont ressorties des trois réunions thématiques.
 - Rencontres entre les structures de la jeunesse et adjointe à la Maire du 10^e arrondissement en charge de la jeunesse, Isabelle

Dumoulin, organisées sur le terrain. Ces rencontres ont été l'occasion d'échanger non seulement avec des jeunes qui fréquentent ces structures, mais également avec les équipes de terrain, permettant ainsi d'aiguiller et affiner les axes de travail ou encore de préciser les idées de projets à mener dans le cadre de ce contrat jeunesse du 10^e arrondissement.

Concertations menées auprès des jeunes de l'arrondissement

1. World café du 12 mars 2022

Lors de cet après-midi animé par l'association Korhom, les jeunes ont été invité.es à se questionner sur leurs envies et priorités en matière de politique jeunesse. Ont participé à l'évènement une vingtaine de jeunes mobilisé.es par les acteurs et actrices de la jeunesse du 10^e arrondissement (Centres Paris Anim' dont notamment le Point d'Information Jeunesse Château Landon, les clubs de prévention spécialisée, les associations de quartier...). La concertation a pris la forme d'un « world café », format qui permet d'enrichir progressivement les idées et propositions d'un groupe par des personnes n'ayant pas participé à la réflexion initiale. En effet, il s'agit d'un processus créatif qui vise à faciliter le dialogue constructif et le partage de connaissances et d'idées, en vue de créer un réseau d'échanges et d'actions. Ce processus reproduit l'ambiance d'un café dans lequel les participants débattent d'une question ou d'un sujet en petits groupes autour de tables. Ces tables ont pris la forme des « menus » lors de cette concertation.

La synthèse des constats et propositions d'actions relevées dans chacun des quatre « menus », réalisée par l'association Korhom, est la suivante :

- Menu 1 : Insertion sociale et professionnelle des jeunes, et égalité et discriminations dans la sphère professionnelle

Les constats des jeunes :

- De nombreuses discriminations liées à l'âge surtout, aux handicaps, et parfois à l'origine ou au genre, particulièrement lors des recherches de stages sont constatées. Les discriminations liées à l'âge sont ouvertement exprimées par les auteur-ric-e-s (« on ne prend pas de jeunes ici »), les autres sont difficiles à repérer.
- Importante lassitude liée aux discriminations, c'est « banalisé », ça ne donne pas envie d'agir, de porter plainte, fort besoin que les choses changent pour les jeunes.
- Forte stigmatisation des SEGPA, mal vu.es par tou-te-s.

- Les lieux d'accueil sont vus comme parfois trop exigeants, par exemple sur en imposant des consignes spécifiques sur la tenue mais sans pour autant en fournir, limitant ainsi l'accès de jeunes à ces stages ou créant un coût pour y accéder.
- Beaucoup de lieux ne prennent pas de stagiaire et/ou mentent en disant qu'ils en ont déjà un-e.
- Les stages disponibles sont souvent éloignés géographiquement et ne correspondent pas aux envies des jeunes. Souvent, leurs recherches ne mènent à aucun stage.
- Très fort impact du COVID-19 dans les recherches de stage, beaucoup de jeunes n'ont pas pu en faire de ce fait.
- Absence de retour très fréquent lors des recherches de stage et/ou d'emploi, mal vécu.
- Les jeunes se sentent très seul.es pour faire leurs recherches. Soutien de la Fondation Jeunesse Feu Vert et/ou du collège.
- Les rendez-vous avec les conseiller-ère-s d'orientation sont compliqués à avoir et peu aidants. Ils/elles ne regardent que les notes des jeunes et par conséquent proposent des métiers sans prendre en considération leurs souhaits. Les jeunes sont unanimes sur ce constat, auquel ils/elles associent parfois aussi les professeur.es et les équipes éducatives des établissements scolaires, ou alors c'est auprès d'eux/elles qu'ils/elles trouvent du soutien face aux conseiller-ère-s d'orientation.
- Certain.es parlent de l'importance de montrer ses qualités, de travailler, d'autres disent que cela ne suffit pas.
- Beaucoup d'orientations forcées dans les filières professionnelles, et beaucoup d'orientations imposées de manière générale, avec des vœux non suivis : il est presque impossible de choisir son orientation.
- Même si l'orientation est souvent forcée dans les filières professionnelles, « déjà on a le choix de la filière et de l'école », d'autres ont l'impression de propositions de filières liées au genre.
- Mini-stages d'une journée pour découvrir les lycées professionnels et d'autres orientations (concept présent dans certains collèges) appréciés.
- Pas ou peu de connaissance des moyens déjà existants comme le Bafa citoyen, le service civique ou la garantie jeunes. Les jeunes qui y ont eu accès le disent également, en ajoutant « j'ai trouvé car je me suis donné-e/car je sais bien chercher/car on m'a beaucoup aidé-e/car des ami.es m'en ont parlé, mais c'était difficile et tout le monde n'y arrive pas ».

- Service civique vu comme intéressant comme alternative à la « perte » d'une année.
- Très importantes difficultés avec Parcoursup, pas assez d'aide dessus, sentiment que les vœux ne seront pas suivis, très stressant et prenant en termes de temps.
- Difficultés également par rapport aux vœux de 2nde.
- Les heures de cours réservées à l'accompagnement personnel « sautent » souvent dans les emplois du temps.
- Les aides sont trop centralisées dans les établissements scolaires.
- La mission locale, le PIJ et le CIDJ aident un peu pour certain.es jeunes, pas du tout pour d'autres. Ce n'est pas dans le 10^{ème} directement et donc trop peu accessibles pour beaucoup.
- Site de l'Étudiant et ONISEP utilisés par plusieurs comme sources de renseignements.
- Problème des jeunes sans études ni emploi, besoin d'aller vers eux/elles et de ne pas attendre qu'ils/elles viennent chercher de l'aide.

Les propositions des jeunes :

- Avoir un site qui regroupe les lieux qui prennent des stagiaires.
- Développer des actions de la part de la Mairie contre les discriminations à destination des professionnel-le-s et notamment des commerces.
- Proposer des stages directement dans les établissements, sous un format « stage – dating » par exemple.
- Mettre en place des salons de découverte des métiers à la Mairie et dans les établissements scolaires directement.
- Orienter davantage par rapport aux envies et partir des souhaits, plutôt que des notes, afin de proposer des choix d'orientation qui correspondent au/à la jeune et à ses envies (« on travaille mieux si ça nous intéresse, on a de meilleures notes, il faut nous laisser une chance »).
- Besoin de formation et d'accompagnement pour Parcoursup et l'orientation en 2nde.
- Besoin d'une meilleure connaissance des lieux « ressource » et communication en direction des plus jeunes pour mieux s'en saisir lorsqu'on en a besoin.
- Permettre d'accéder à de l'aide à l'insertion professionnelle directement dans le 10^e, sans avoir à changer d'arrondissement.
- Développer et surtout améliorer l'existant plutôt que de créer des nouveaux lieux ou de nouvelles fonctions, par exemple changer la façon de faire leur travail des conseiller-ère-s d'orientation.
- Importance de favoriser davantage les échanges et les rencontres pour casser les représentations de tou-te-s, des professionnel-le-s et des jeunes.

- Menu 2: Accès aux droits (santé, juridique...) et aux vacances, lutte contre le non-recours aux droits et égalité d'accès

Les constats des jeunes :

- Besoin d'aide pour l'accès aux droits mais aussi beaucoup pour régler ses problèmes administratifs.
- L'offre est nombreuse dans l'arrondissement, mais inégalement répartie sur le territoire et peu connue ou mal identifiée par les jeunes.
- Il est difficile pour eux/elles de comprendre les offres des différentes structures et acteur-rices du territoire. Ils/elles doivent souvent faire appel à des structures intermédiaires (éducateur-ric-e-s, associations...). Ce sont principalement les acteur-ice-s associatif-ve-s qui forment et informent les jeunes sur leurs droits.
- Les jeunes ne sont pas égaux-ales en ce qui concerne l'accès et la préparation à l'autonomie.
- La complexité administrative fait que de nombreux-ses jeunes renoncent à demander certaines aides ou à faire valoir leurs droits.
- Certains dispositifs ne semblent pas en mesure de répondre à un afflux de demande des jeunes, les jeunes en ressortent avec l'impression que le dispositif existe, mais pas pour être utilisé. L'exemple du dispositif Paris Jeunes Vacances est particulièrement ressorti.
- Lassitude exprimée de voir que l'on met des choses en place pour eux/elles sans véritablement prendre en compte leurs besoins et demandes.
- Certain.es jeunes ne se sentent pas les bienvenu.es dans les lieux censés les accueillir et les aider à faire valoir leurs droits. L'accueil leur semble trop austère, trop formel.
- Certain.es jeunes vivent des discriminations (raciales, sexistes, validistes, en raison de leurs ressources financières) et ne sentent pas accueilli.es, considéré.es, écouté.es. Ils/elles en viennent à se sentir marginalisé.es et privé.es d'une partie de leurs droits.
- Ils/elles ont besoin d'aide pour réagir aux discriminations et ne savent ni où ni comment la trouver. La majorité est aussi fatiguée des discriminations subies et préfère chercher des espaces non-discriminants plutôt que de perdre leur temps, leur énergie et leur motivation à se battre sans succès.
- La partie la moins aisée financièrement de la population a du mal à faire valoir ses droits élémentaires : logement, nourriture, déplacement. Certain.es se sentent même poussé.es vers la banlieue au profit d'une nouvelle population plus aisée. « Les pauvres n'ont plus leur place. »
- Pour le logement, impression que certain.es ont des passe-droits.
- Question de l'accès aux jeunes à la santé souvent délaissée.

Les propositions des jeunes :

- Simplifier l'accès aux aides, exemple de Paris Jeunes Vacances cité car trop complexe et décourageant.
 - Mieux communiquer entre acteur·rice·s du 10^e pour éviter aux jeunes d'errer d'un service à l'autre sans obtenir d'aide ou de réponses à leurs questions.
 - Mieux communiquer à destination des jeunes, par exemple en les informant des dispositifs existants là où ils/elles sont (écoles, espace publique, ...).
 - Rendre les structures accueillantes, à l'écoute et davantage inclusives.
 - Former véritablement les jeunes à la vie active (notamment à comment faire des démarches administratives).
 - Accompagner davantage les jeunes vers l'autonomie, et notamment l'autonomie administrative, besoin d'apprendre des choses « sur le monde concret ».
 - Informer les jeunes d'une manière qui leur parle véritablement (communication par le jeu, fun, etc., pas trop formelle).
 - Mieux prendre en compte les besoins et demandes des jeunes pour y répondre.
 - Être transparent.es sur les chances d'attributions des aides.
 - Sortir du « faire pour les jeunes » et aller vers « le faire avec en partant d'eux/elles » (ce qu'ils/elles veulent et sont).
- Menu 3: Promotion du pouvoir d'agir des jeunes, de l'engagement et des actions citoyennes, et accès et présence des jeunes dans l'espace public

Les constats des jeunes :

- Tou·te·s les jeunes n'ont pas accès à l'espace publique de la même façon. Les filles/femmes ne s'y sentent pas toujours en sécurité. L'espace public est davantage pensé et organisé pour les garçons.
- L'existant est inégalement réparti dans l'arrondissement et trop loin pour certain.es.
- Un manque d'espaces où partager des moments conviviaux.
- Lorsqu'ils/elles expriment leurs besoins et leurs attentes, les jeunes ne sont pas entendu.es/écouté.es/respecté.es. Grand manque d'écoute et de considération pour la parole et les propositions des jeunes. Manque également de valorisation et d'encouragements.
- « On nous sous-estime ».
- L'accès aux lieux ouverts aux jeunes est limité notamment par le nombre maximum de personnes accueillies et les horaires d'ouverture contraignants.

- Il existe de nombreuses structures de loisirs et de pratique sportive mais tou-te-s ne peuvent pas en profiter car elles ne sont pas en libre accès et sont toujours utilisées (par les publics scolaires ou les clubs de sports).
- Tou-te-s ne bénéficient pas d'espaces proches de chez eux/elles et gratuits.
- Manque d'informations sur les structures existantes.
- QJ (Quartier Jeune) est trop loin des jeunes du 10ème et n'est pas un lieu attirant pour les jeunes, qui disent que le lieu ne répond pas à leurs besoins.

Les propositions des jeunes :

- Prendre au sérieux la parole des jeunes, réduire l'écart entre leurs besoins et les réponses apportées.
- Ouvrir les lieux existants plus tard et mieux les répartir sur l'arrondissement afin de faciliter leurs accès et leur utilisation par tou-te-s (lieu ouvert longtemps et facile d'accès à pieds ou rapidement en transports). Garantir également la gratuité des dispositifs, et un sentiment de sécurité et d'être accueilli-e, avec des espaces dédiés aux jeunes.
- Mieux relayer les informations concernant les soutiens à la création de projet.
- Organiser des journées portes ouvertes des associations où les jeunes qui en font partie viendraient les présenter aux autres.
- Permettre des interventions des jeunes déjà membres d'associations et d'associations au sein des établissements scolaires afin de renforcer les liens entre les associations et les établissements et limiter le nombre d'intermédiaires.
- Créer des espaces de rencontres et d'échanges à destination des jeunes.
- Soutenir, améliorer et rendre plus accessibles les initiatives existantes.
- Améliorer l'égalité d'accès aux différents espaces pour tout le monde.
- Agrandir le terrain de sport Jemmapes et disposer de davantage d'espaces pour la pratique sportive.
- Créer des espaces proches et gratuits.
- Créer une ou des maisons de jeunesse ouverte à tou-te-s, avec des espaces pour se poser, des espaces conviviaux, des espaces où on se sent accueilli.es pour être entre jeunes, être soi-même.
- Allez à la rencontre des jeunes là où elles/ils se trouvent pour leur faire découvrir les structures et les évènements.
- Organiser des évènements pour encourager le vivre-ensemble et la rencontre entre les différents quartiers du 10^e.
- Organiser davantage d'évènements à destination des jeunes.

➤ Menu 4 : Les outils de communication pour s'adresser aux jeunes

Les constats des jeunes :

- Les méthodes de communications utilisées pour atteindre les jeunes ne fonctionnent pas ou sont inadaptées, trop sérieux, « ça ne nous ressemble pas ».
- Manque de canaux de communication connus des jeunes.
- Les jeunes trouvent les informations difficiles à trouver.
- La mairie du 10^e leur apparaît comme un lieu très sérieux et institutionnel, dans lequel ils/elles ne se sentent pas à l'aise.

Les propositions des jeunes :

- Communication de terrain de bouche à oreille (facile et rapide).
- Newsletters pour les événements jeunes. Communication plus par mail que par les réseaux sociaux, surtout utilisés pour se divertir et communiquer entre amies et moins pour s'informer.
- Affichages dans les collèges et les lycées et interventions en classe (partenariat ou collaboration en faisant venir une personne de la mairie pour expliquer ce qui existe), lieu spécifique pour ce genre d'informations dans les établissements scolaires.
- Plus de communication sur le QJ (Quartier Jeune) qui n'est pas connu des jeunes.
- Communiquer avec un format de journal TV spécifiquement pour les jeunes sur ce qui existe pour eux/elles.
- Profiter de l'extérieur, des lieux où les jeunes sont : faire des stands en extérieur pour communiquer, par exemple place de la République ou sur les quais.
- « Venez là où on est ».
- Faire des événements avec plusieurs associations pour les faire connaître.
- Faire des comptes spécifiques pour les jeunes en passant par l'humour sur les réseaux sociaux, notamment sur TikTok.
- Mais tou-te-s les jeunes ne sont pas sur les réseaux et il est difficile de faire connaître de nouveaux comptes de réseaux sociaux à tou-te-s.
- Faire une maison des jeunes pour le 10^e spécifiquement : cela permettrait un affichage à un endroit en particulier et créerait un lien avec les jeunes pour faciliter la communication et les informations
- Aller vers les jeunes et ne pas attendre que les jeunes le fassent sans savoir où aller chercher l'information.

2. Synthèse du questionnaire diffusé auprès des jeunes

Un questionnaire élaboré par les services de la Ville, pouvant être rempli en ligne ou en papier, collectivement avec un-e professionnel-le de la jeunesse ou individuellement par les jeunes avait été diffusé entre avril et mai 2022. Objectif du questionnaire : comprendre la vision qu'ont de l'arrondissement les jeunes qui l'habitent ou fréquentent, comprendre leurs habitudes et usages de l'espace public et des services et équipements dédiés à la jeunesse, recenser des envies et idées des jeunes pour leur arrondissement.

27 jeunes du 10^e arrondissement et 221 jeunes Parisien-ne-s ont répondu au questionnaire. Dans le 10^e arrondissement c'était notamment grâce à sa diffusion par les professionnel-le-s de la jeunesse de l'arrondissement dans les instances d'accueil informel.

Enfin, en raison d'un échantillon peu représentatif dans le 10^e arrondissement, les chiffres de la synthèse prennent en compte les résultats parisiens **tout en faisant un focus sur les réponses apportées par les jeunes du 10^e arrondissement.**

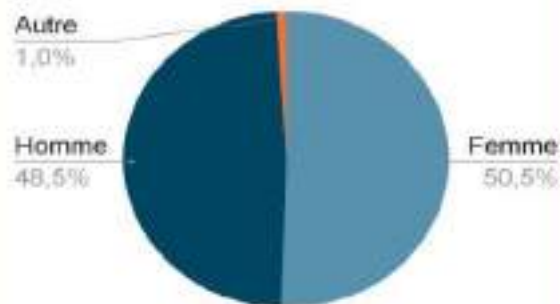
Synthèse des questionnaires à destination des 16-25 ans

Une consultation des jeunes Parisien-ne-s

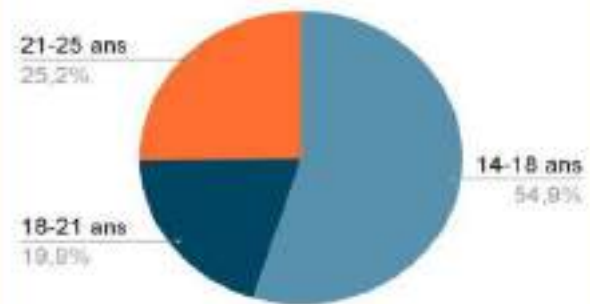
En complément des concertations physiques menées auprès des jeunes dans leur arrondissement, une consultation à distance était disponible en avril et mai 2022 tant sur idee.paris.fr que par questionnaires papier diffusés notamment dans les équipements jeunesse. 221 jeunes Parisien-ne-s y ont participé, contribuant à l'élaboration des axes prioritaires et pistes d'actions des Contrats Jeunesse d'Arrondissement.

Profil des jeunes interrogés

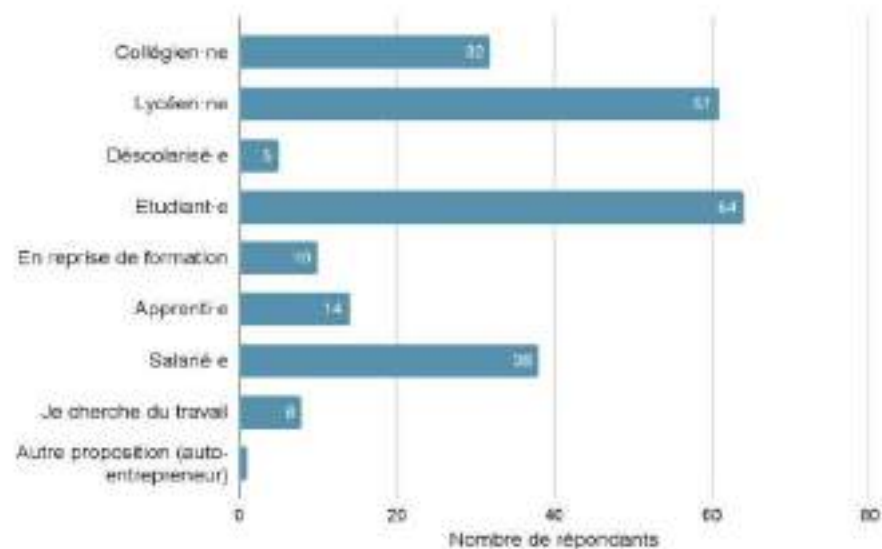
Genre



Âge



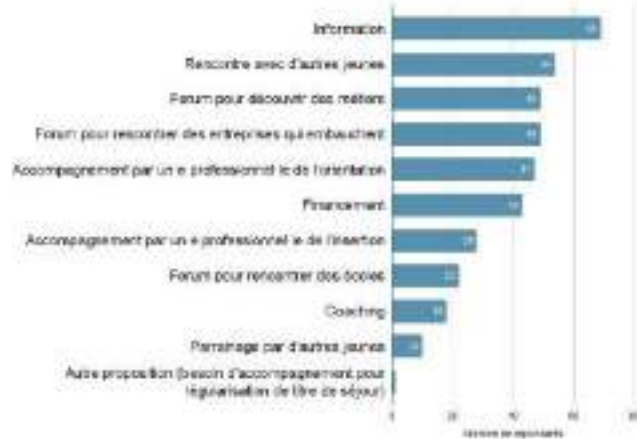
Situation



Insertion sociale et professionnelle

Orientation & Insertion

Tes besoins principaux en ce qui concerne ton orientation et ton insertion professionnelle:

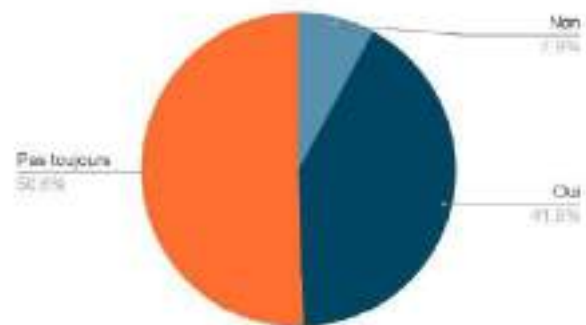


Santé

Tu as déjà eu besoin d'informations concernant...:



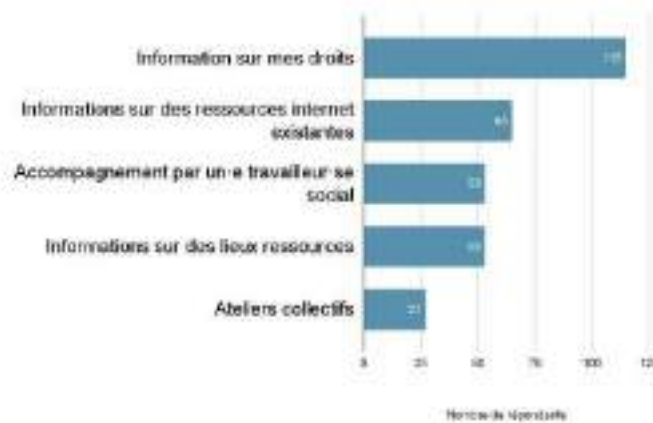
Tu sais où trouver les réponses aux questions qui concernent ta santé:



A la question "Avec qui peux-tu parler de ta santé?", les jeunes du 10^e arrondissement répondent majoritairement "Mes parents", puis dans l'ordre "Mes amis", "Un.e professionnel.le de la santé" et enfin "Mes frères et sœurs".

Social

Ce dont tu aurais besoin afin d'avoir plus facilement accès à tes droits:

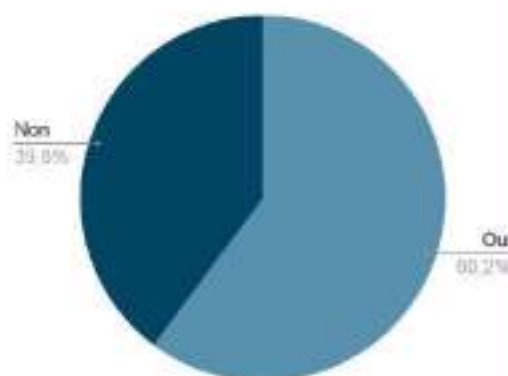


À la question "Avec qui habites-tu?", les jeunes du 10^e arrondissement répondent majoritairement "Mes parents", puis dans l'ordre "Je suis en colocation", "Seul.e" et enfin "En couple".

Vacances, Loisirs, Culture

Vacances

Tu as l'habitude de partir en vacances:



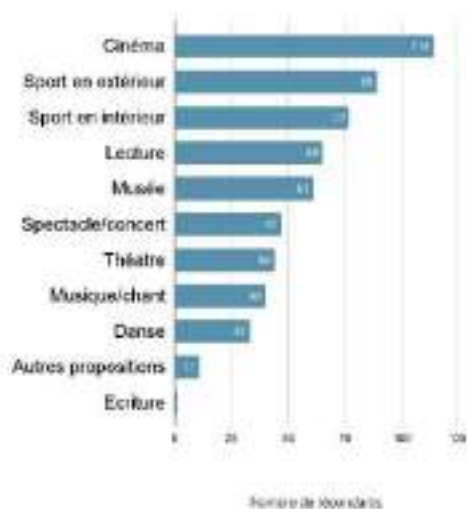
Qu'aimerais tu trouver à proximité de chez toi pendant les périodes de vacances?



À la question "Quelles sont les activités que tu as l'habitude de pratiquer l'été?", les jeunes du 10^e arrondissement répondent majoritairement "Aller au cinéma", puis dans l'ordre "Aller au parc", "Pratiquer une activité sportive", "Aller au théâtre", "Assister à des spectacles et concerts", "Aller au musée", et enfin "Pratiquer des activités de loisirs".

Culture/Loisirs

Quelles sont les activités culturelles et de loisirs que tu as l'habitude de pratiquer?



Si tu ne fréquentes pas les lieux culturels de ton arrondissement, donne une ou plusieurs raisons:

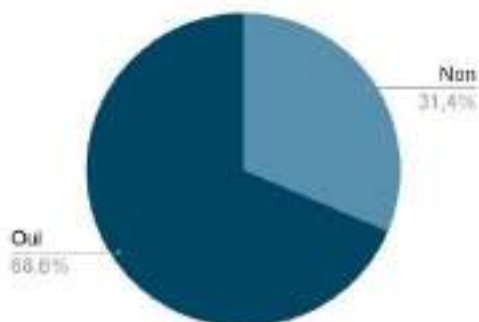


Pouvoir d'agir des jeunes

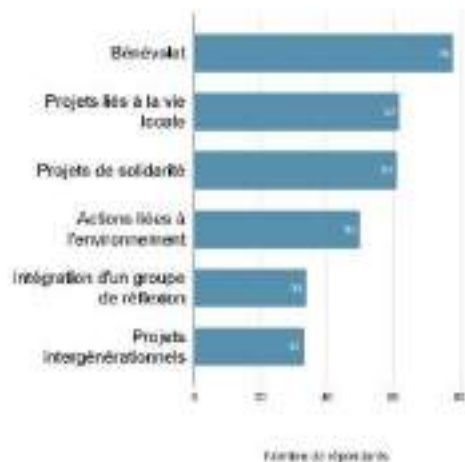
"Mettre en avant lors de la fête de la musique un "label d'arrondissement" permettant à de jeunes musiciens de créer un spectacle ensemble pour les habitants de l'arrondissement. Cela permettrait d'affirmer une scène à des groupes et les aider à se faire connaître".

Proposition de projet d'un jeune du 10^e arrondissement.

Aimerais-tu que l'on te propose des occasions de t'impliquer dans la vie de ton arrondissement?



Si tu as répondu "oui", sur quels sujets souhaiterais-tu être impliqué?



3. L'Enquête menée par le CAUE auprès des jeunes ayant participé au projet autour du Budget participatif parisien

Une enquête a été réalisée par le Conseil d'architecture, urbanisme et environnement (CAUE) dans le cadre du projet de « matinées citoyennes ». Ce projet, réalisé sur l'année entière entre septembre 2021 et septembre 2022 a eu pour objectif d'encourager les jeunes fréquentant les établissements scolaires du 10^e arrondissement à devenir acteurs et actrices de l'espace public du 10^e arrondissement en s'appuyant sur le Budget participatif parisien.

Dans le cadre de cette initiative, **les élèves du collège Françoise Seligmann et des lycées Jules Siegfried et Colbert** ont été amené.es à imaginer et construire de manière collective des projets pouvant améliorer le quotidien de leurs pairs et/ou des habitant·e·s et usager·e·s du 10^e arrondissement. Ces projets ont ensuite été déposés dans le cadre de la campagne 2022 du Budget participatif parisien, dans l'objectif de faire partie des projets soumis au vote en septembre 2022.

Pour aider les jeunes à se questionner sur les usages de l'espace public et sur leur connaissance des équipements et espaces dédié.es aux jeunes, **le CAUE les a invités à répondre en amont d'une réunion de travail plénière à une enquête**, dont ils et elles étaient également les relais auprès de leurs camarades de classe.

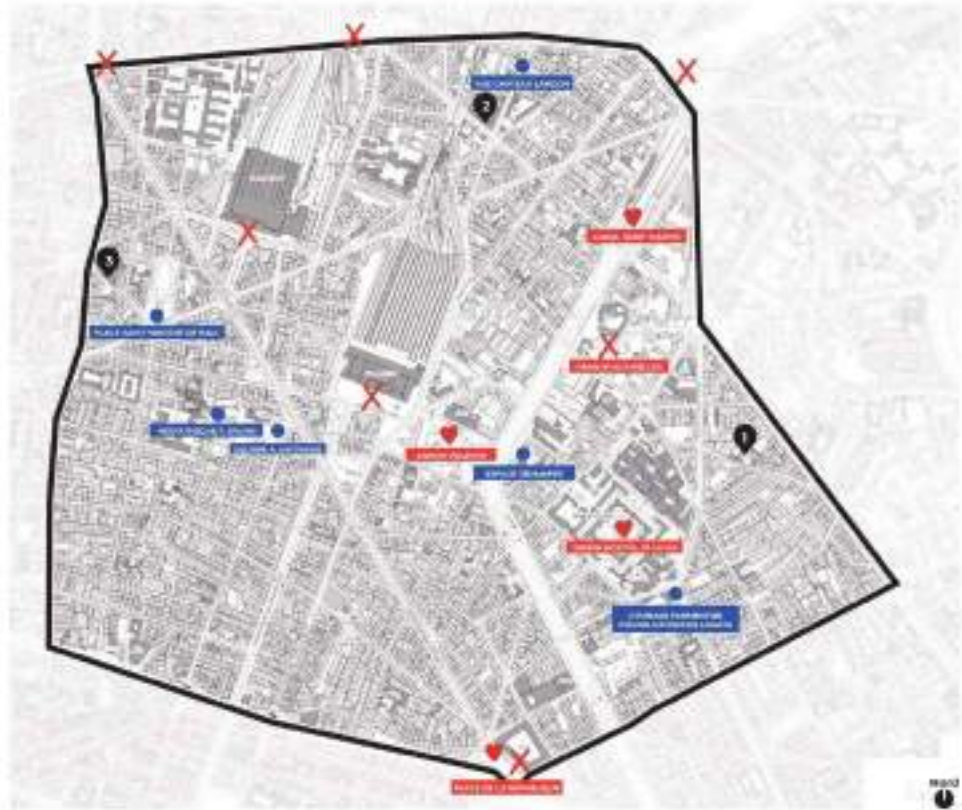
La synthèse de cette enquête réalisée auprès de 54 jeunes par le CAUE se trouve ci-dessous. Elle contient également une carte mettant en évidence les lieux fréquentés ou évités par les jeunes, ainsi que les premières idées de projet que les jeunes souhaitaient dans le 10^e arrondissement :

SYNTHÈSE

Synthèse	
Espaces majoritairement cités et/ou ayant fait l'objet de commentaires	Avis
Place de l'église Saint-Vincent de Paul	agréable pour déjeuner, prendre le soleil, etc. manque de mobilier pour s'asseoir
Buttes Chaumont	grand, calme, propre
Gare du Nord	lieu désagréable sentiment d'insécurité trop de déchets parvis mal entretenu
Gare de l'Est	lieu désagréable sentiment d'insécurité trop de déchets manque de végétation
Barbès Rochechouart	lieu désagréable sentiment d'insécurité trop de déchets
Granges aux Belles	peu sécurisé
Place de la République	avis partagés belle place ambiances agréables et vivantes mais, très occupée par les skateurs beaucoup de passages sentiment de vulnérabilité (lycéennes)
Canal Saint-Martin	lieu agréable, calme, reposant mais gentrifié
Parc des Recollets	sécurisant, fermé, bien entretenu, familial
Manques observés	<ul style="list-style-type: none"> . pas assez de poubelles dans les petites rues . des espaces sport extérieurs avec par exemple : des barres de tractions, des sacs de frappe... . des espaces de culture pour adultes et jeunes . des terrains de jeux . des espaces verts . un espace sportif couvert . des clubs de sport . des espaces dédiés à la danse . un centre commercial
Propositions	<ul style="list-style-type: none"> . plus de verdure . plus de parcs et de potagers . des espaces de vie plus calmes et des lieux qui permettent de lire dehors par exemple . travailler sur le parvis des gares de l'Est et du Nord . "faire des essais avant de se lancer dans le projet" > urbanisme transitoire . améliorer les équipements sportifs

SYNTHÈSE

- LES ESPACES OU EQUIPEMENTS FRÉQUENTÉS
- ♥ LES ESPACES JUGÉS AGRÉABLES
- ✕ LES ESPACES JUGÉS DESAGRÉABLES



PREMIÈRES INTENTIONS DE PROJET



Concertation des professionnel·le·s de la jeunesse de l'arrondissement

Le 15 avril 2022, 27 partenaires jeunesse intervenants sur l'arrondissement (professionnels de l'insertion, éducation nationale, éducation spécialisée, animation, santé, police, préfecture...) se sont réunis au CPA Jemmapes pour échanger et faire émerger 3 axes et les actions essentielles qui leurs semblent prioritaires à mener dans l'arrondissement en faveur des jeunes, sur les 5 années à venir.

Accès aux ressources, aux droits et lutte contre le non recours

Quelques Constats :

- La question du logement, et de la décohabitation parents/enfant difficile, voire impossible à Paris pour des raisons financières, cristallisent ces thématiques. (Très peu de -25 ans fréquentent les accueils sociaux, à la majorité des jeunes, ils ne comptent plus comme part fiscale mais ne contribuent pas encore pour autant aux revenus de la famille...).
- La fracture numérique est réelle chez les jeunes et mobilise les professionnels en terme de temps, au détriment d'autres missions.
- La défiance envers les institutions est repérée, et se majore par une méconnaissance des institutions françaises et leur histoire, qui ne permet pas aux jeunes de s'ancrer dans un environnement social et institutionnel et se de projeter dans l'avenir.
- Les thématiques de l'accès au droit sont gérées par différentes institutions, ce qui complexifie les demandes et allonge les délais pour les professionnels comme pour les jeunes qui peinent à s'y engager.

Propositions :

- Imaginer **un projet d'accueil coordonné** sur l'ensemble de l'arrondissement à destination de la jeunesse, et développer des projets/actions concrètes sur cette base.
- Définir des **lieux d'accueil informel**, avec des plages d'ouverture régulières sur l'ensemble des structures du territoire (qui accueillent aussi d'autres publics), qui permettraient aux professionnels d'entrer en lien avec les jeunes.
- Rendre **ces accueils visibles-accessibles pour les jeunes** : Actions « d'aller vers » partagées par les différents acteurs (pieds d'immeuble) et Informations dans les collèges et lycées par Action collégiens, Réussite éducative, etc

- **Soutenir les professionnels** en charge de l'accueil de ces jeunes (pour une meilleure attractivité de ces métiers- poste de référent à valoriser); Coordonner ces professionnels et partager outils et pratiques : postures, savoir être, connaissance des services et dispositifs pour une meilleure orientation des jeunes, relayer les situations individuelles qui nécessitent l'appui d'un service social, construire des réponses collectives et non isolées, croiser les regards sur les dynamiques de groupes, réfléchir à la mise en œuvre de projets (par ex. utiliser Paris Jeunes vacances pour des projets en semi autonomie avec l'aide et la présence d'un pro pour les -18 ans et sortir d'une logique de financement).

Insertion, orientation et scolarité des jeunes

Même si l'approche est différente en fonction des tranches d'âge ... les besoins se rejoignent :

- Accompagner les lycéens au moment de Parcours Sup

Proposer un travail conjoint avec l'Éducation Nationale pour mieux anticiper ces démarches importantes, y compris pour former les adultes et professionnels qui accompagnent les lycéens.

- Aider à la recherche de stage et d'alternance

Pour favoriser la recherche, constitution de réseaux d'entreprises à l'échelle de l'arrondissement mais aussi parisien avec l'aide de QJ.

- Monter des Forums de rencontres de professionnels de l'arrondissement et de présentations des métiers

Optimiser la diversité des professions des habitants et impliquer également les partenaires institutionnels, associatifs pour parrainer vers l'emploi et favoriser la diversité de stages

Engagement citoyen / pouvoir d'agir

Quelques constats

- **Les liens avec les établissements scolaires (professionnels et élèves)** mériteraient d'être renforcés voire systématisés (avec le CVL, la Maison des Lycéens, AS, Infirmier, CPE ...et également les réunions de bassins des principaux et proviseurs des 10^e et 19^e).
- En dehors des opérations spécifiques (open badge du PRIJ prenant en compte les démarches administratives portées par les aînés, interprétariat ..., le passeport bénévole de France bénévolat), **Les talents et bénévolat des jeunes sont souvent sous- estimés**, non valorisés.
- **Les juniors associations** ou projets co-pilotés par des jeunes (comme expérience TV...) **ont peu de visibilité**
- **Les gros événements portés par les partenaires ont souvent du mal à faire coïncider la participation des jeunes** à l'élaboration de l'événement et le calendrier contraint des démarches à effectuer, et leur confier des responsabilités.

Propositions

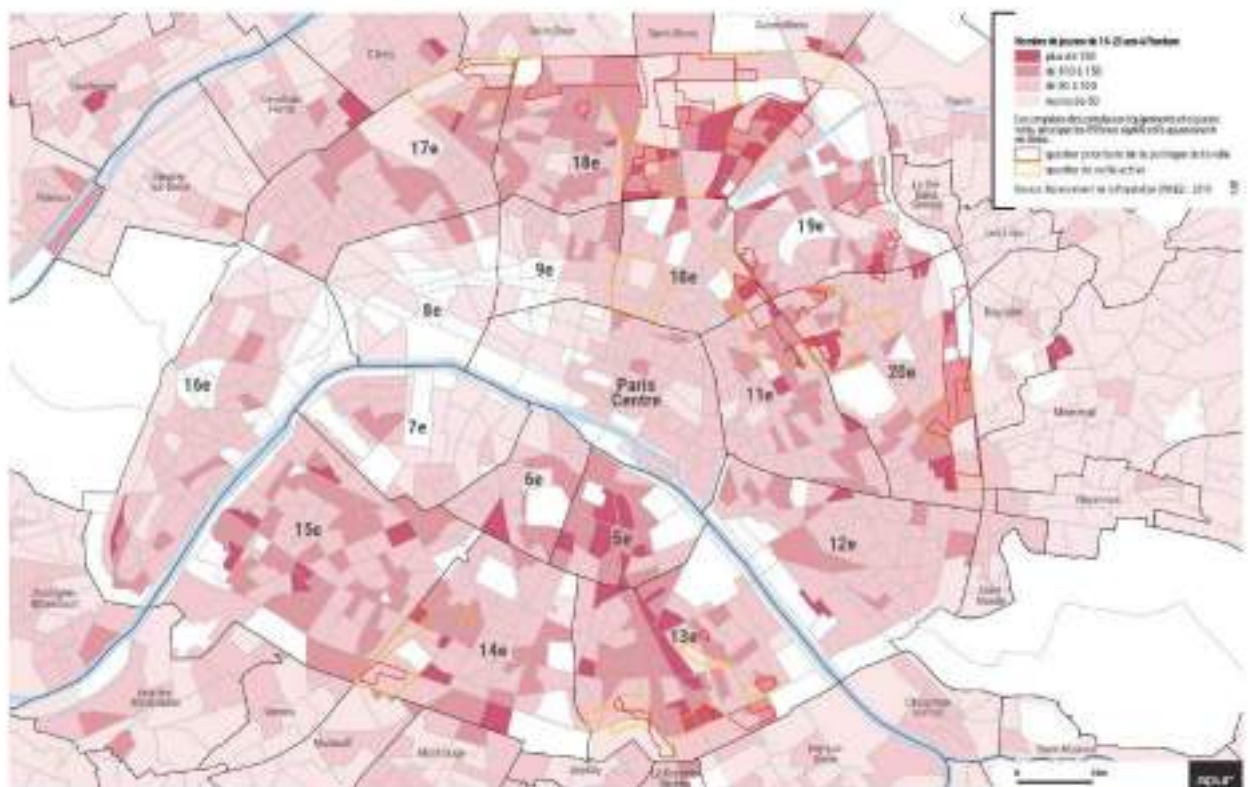
Créer « un collectif de partenaires engagés » pour faciliter le pouvoir d'agir des jeunes du 10^e :

- Capitaliser toutes les expériences d'engagement citoyen sur l'arrondissement
- Être en lien permanent avec les établissements du second degré, et tous lieux de présence de jeunes afin de faciliter l'émergence de projets
- Ce collectif est garant du principe de mobilisation des jeunes dans l'organisation même des événements des partenaires jeunesse de l'arrondissement
- Le collectif contribuera à valoriser les compétences issues des engagements des jeunes (le passeport bénévole de France bénévolat, open badge ...)
- organiser des cérémonies en Mairie de valorisation du bénévolat

Cartographies Parisiennes

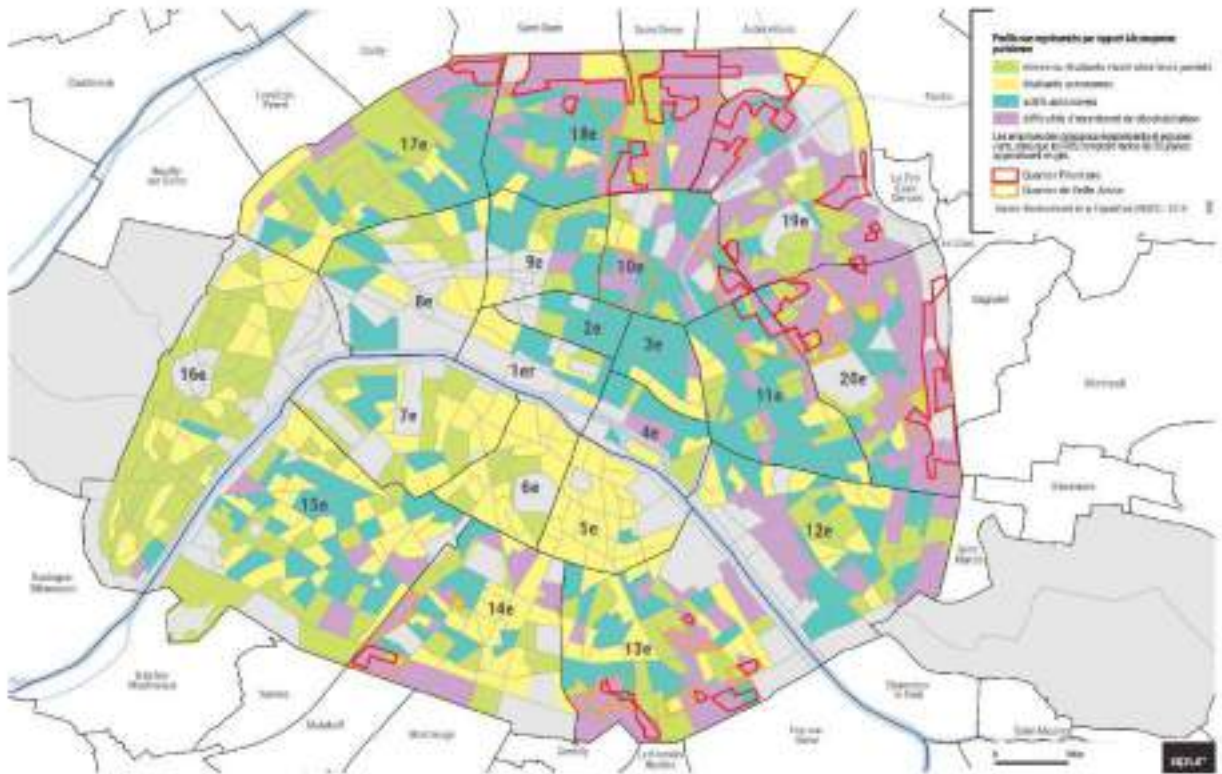
Cartographie de densité des jeunes de 16 à 25 ans – Paris

DENSITÉ DE JEUNES ÂGÉS DE 16 À 25 ANS



Cartographie de typologie de jeunes - Paris

TYPOLOGIE DES JEUNES PARISIENS



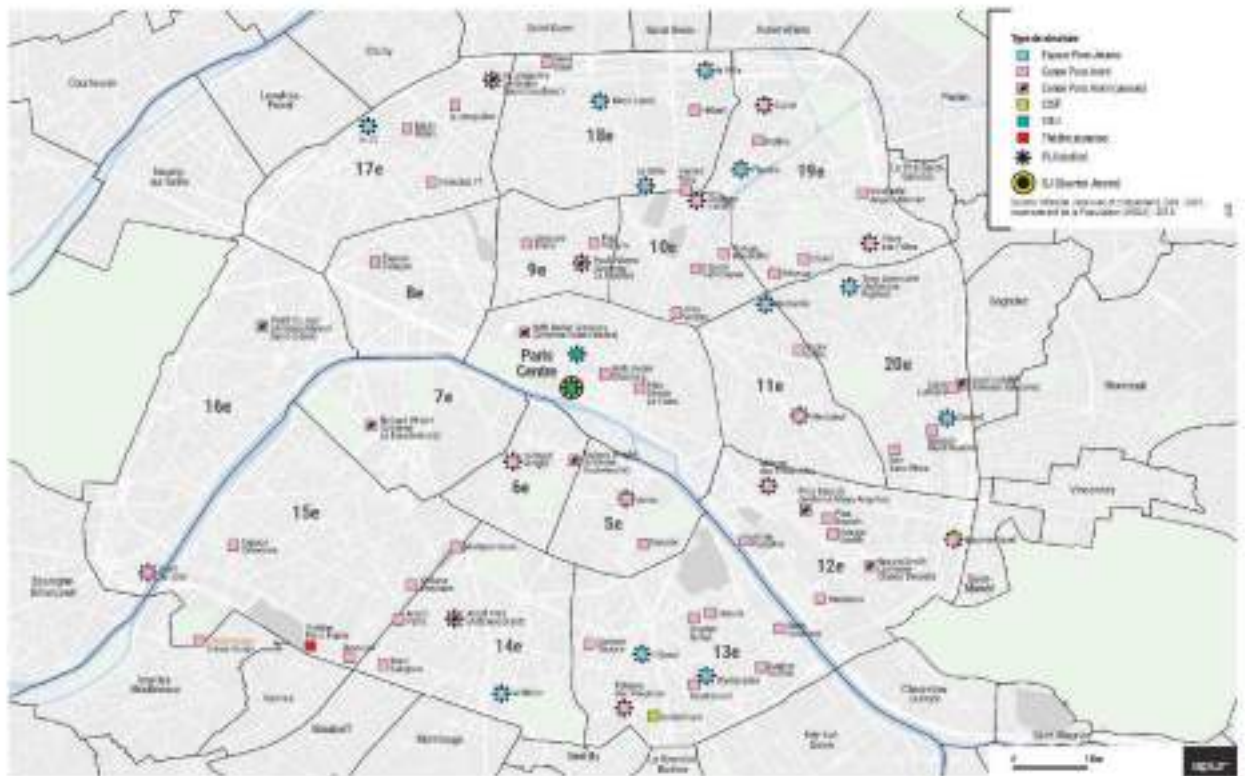
Cartographie des ressources dédiées à la jeunesse à dimension parisienne

LIEUX À DIMENSION PARISIENNE



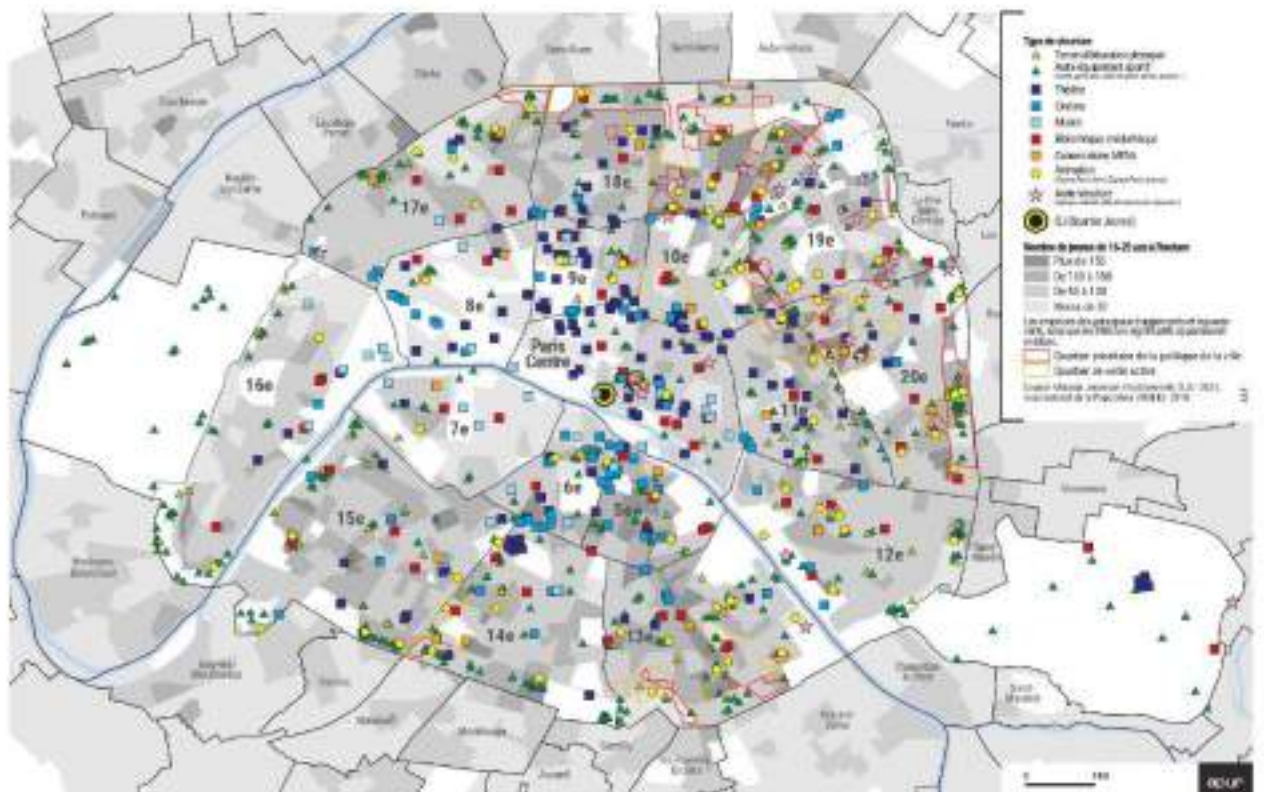
Cartographie des équipements jeunesse municipaux – Paris

ÉQUIPEMENTS JEUNESSE



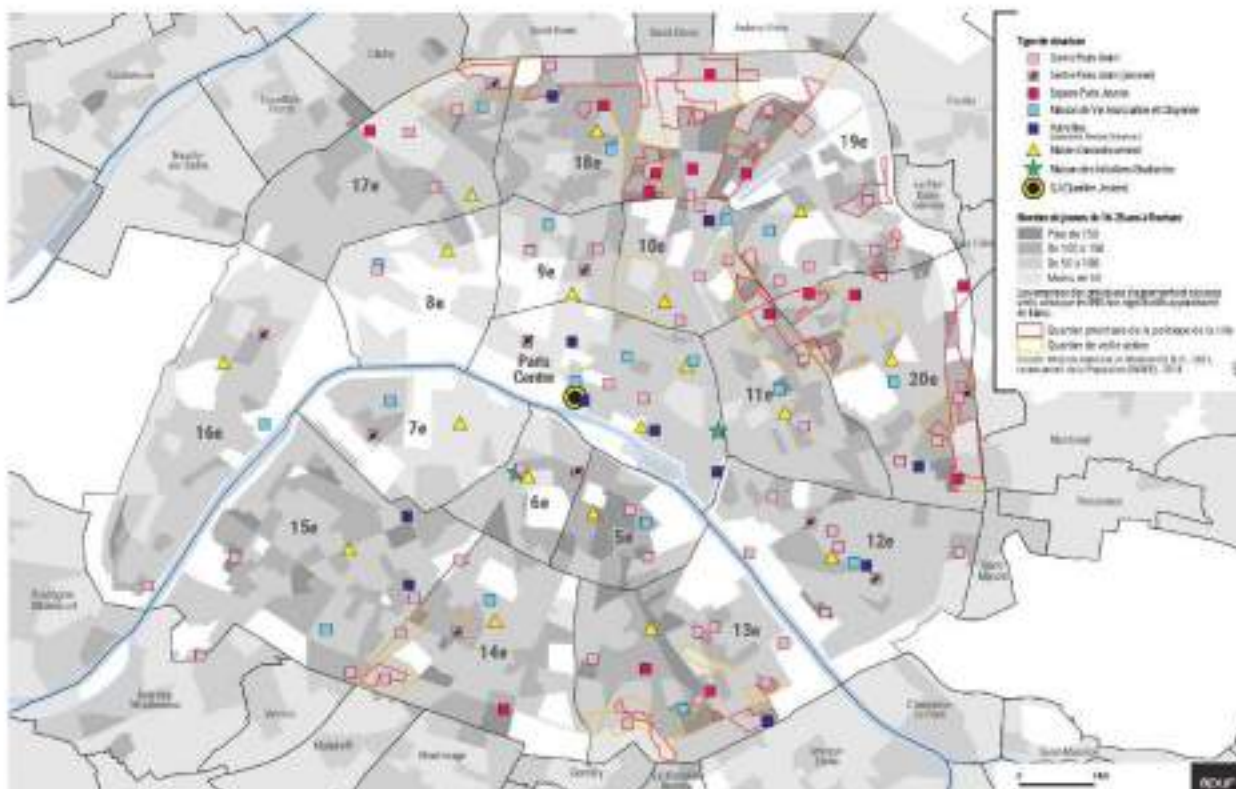
Cartographie des principaux lieux ressources en termes de loisirs, culture et sport – Paris

CULTURE, LOISIRS, VACANCES, SPORT



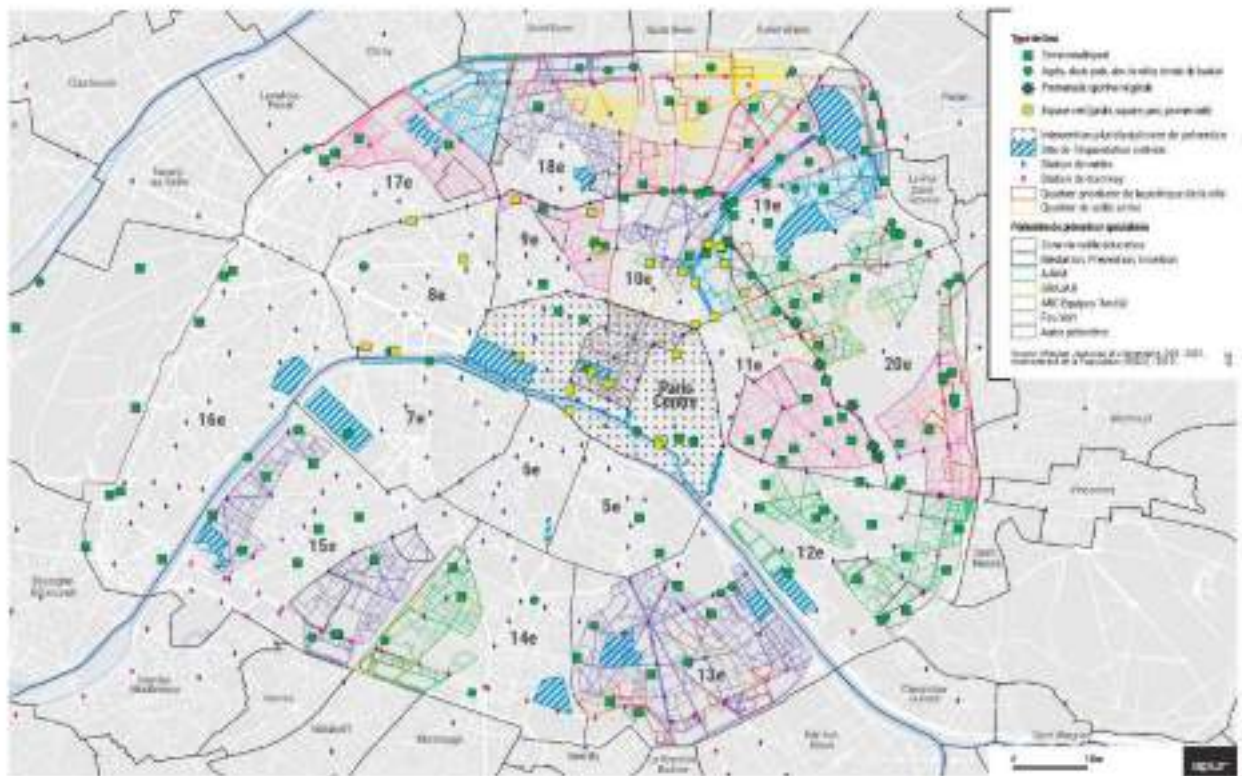
Cartographie des structures ressources en termes d'engagement – Paris

ENGAGEMENT CITOYEN

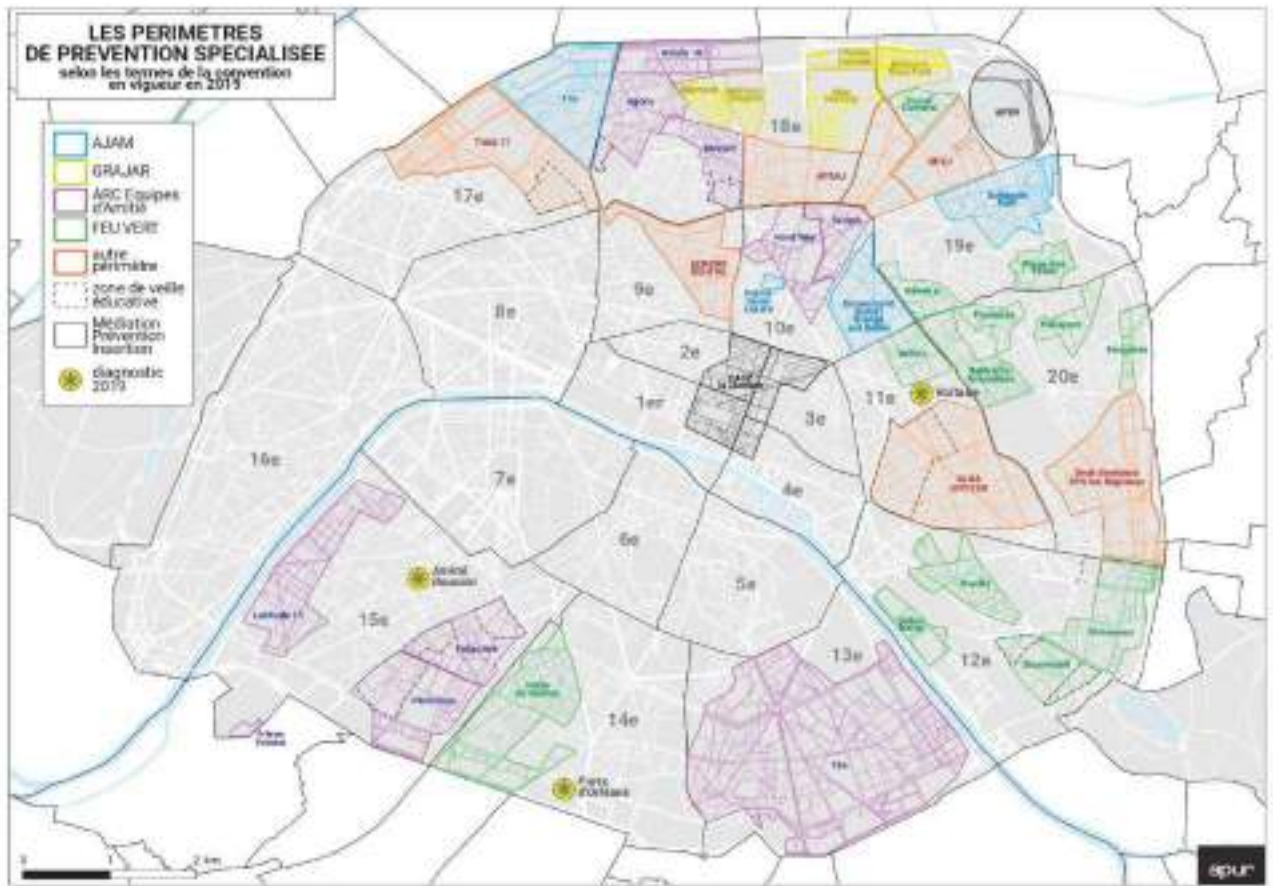


Cartographie des principaux lieux de fréquentation des jeunes – Paris

JEUNES ET ESPACES PUBLICS



Cartographie des périmètres de prévention spécialisée – Paris





Contrat Jeunesse de la mairie du
10^e^{ME} Arrondissement